Vol 17 # 20 • Du 14 au 20 Novembre 2023
Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00

HAÏTI LIBERTÉ
JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162
Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

CARICOM PROPOSE UN CONSEIL DE TRANSITION



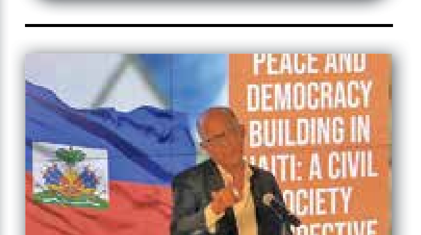
Voir page 3

Du mercredi 8 au mardi 14 novembre 2023, le Groupe des éminentes personnalités de la Caricom n'a accouché qu'une proposition qui ne représente pas un consensus entre les protagonistes haitiens

DÉCISION DES DIRIGEANTS DE OUANAMINTHE !


Voir page 3

Il est formellement interdit d'accéder au Pont frontalier et à la bande frontalière de la Commune de Ouanaminthe aux fins de traverser la Frontière et de revenir avec des marchandises









Haïti et la Palestine, histoire similaire !

Par Berthony Dupont

Nous sommes entrés dans une période tumultueuse de l'histoire mondiale où nous assistons en temps réel à l'effondrement de l'empire américain face à l'indépendance et à la puissance croissante de nations qui étaient autrefois des colonies opprimées au tournant du siècle dernier. La Chine et la Russie, respectivement les plus grandes en termes de population et de superficie, sont en tête de la file croissante de nations rejoignant le nouveau projet mondial multipolaire, qui aspire à un ordre international plus coopératif et plus pacifique.

Au cours des décennies qui ont précédé ce moment, Cuba, l'Afrique du Sud, la Corée du Nord, le Venezuela, la Bolivie et le Nicaragua, entre autres, ont tous fourni des exemples de la manière dont les pays peuvent résister à l'impérialisme américain et à ses alliés.

Mais en raison de leur longue histoire, torturée et ardue, deux petites nations sont devenues des exemples de résistance populaire acharnée pour l'humanité et tracent leur voie d'avant-garde : la Palestine, dans l'hémisphère oriental, et Haïti, en Occident à l'ouest. À bien des égards, la détermination de chacun a poussé l'avion de guerre néolibéral de Washington dans une chute libre.

Les deux sont similaires en superficie, du moins historiquement. La Palestine avant son démembrement en 1948 et Haïti, s'étendent toutes deux sur un peu plus de 27.000 kilomètres carrés, soit à peu près la taille du Maryland ou du Massachusetts. Elles ont également des populations mondiales comparables, environ 14 millions de Palestiniens dans le monde et environ 15 millions d'Haïtiens.

Elles ont aussi des histoires similaires. Toutes deux occupent des terres géopolitiquement stratégiques qui ont été ravagées par la guerre et conquises par des puissances étrangères : l'Empire ottoman, la France et l'Angleterre pour la Palestine à la fin du 19e et au début du 20e siècle, et l'Espagne, la France et l'Angleterre pour Haïti un siècle plus tôt.

Les classes politiques des deux pays sont déchirées par des divisions et n'ont pas de direction claire et unifiée. Cependant, fiers et conscients de leur histoire, endurcie par des décennies d'oppression, Palestiniens et Haïtiens maintiennent une conscience cohérente de leur rôle d'avant-garde emblématique.

Haïti, qui a mené avec succès la première et dernière Révolution antiesclavagiste victorieuse de l'histoire en 1804, a été punie et régulièrement occupée au cours des 220 dernières années. La Palestine, massacrée sur l'autel impérialiste en 1948, a subi le même traitement scandaleux au cours des 75 dernières années et est maintenant prête à mener à bien la première Révolution réussie contre le colonialisme de peuplement, dont Israël est peut-être l'exemple le plus répugnant et le plus virulent de l'histoire.

L'attaque extraordinairement réussie du Hamas le 7 octobre contre ses occupants israéliens, a déclenché la fureur génocidaire du gouvernement d'extrême droite d'Israël sur Gaza depuis plus d'un mois ce qui a galvanisé le dégoût universel contre l'État sioniste dans le monde arabe et dans le Sud en général.

De la même manière, le refus d'Haïti de se plier aux ordres de Washington malgré trois occupations militaires depuis 1915, et sa résistance continue à une quatrième intervention en cours d'élaboration avec les troupes kenyanes ont également bloqué les plans américains visant à faire du pays de Jean-Jacques Dessalines et de Charlemagne Péralte un point de référence contre le mouvement d'incorporation multipolaire.

L'avenir est dans la résistance et le combat. Faut-il rappeler et souligner Antoine Izméry, un bourgeois haïtien anti-impérialiste d'origine palestinienne. Il incarnait et exprimait les aspirations des peuples haïtien et palestinien « Le gouvernement américain ne tol*érera jamais un gouvernement nationaliste. En d'autres termes, un gouvernement qui veut le pouvoir par le peuple et pour le peuple»* déclara-t-il dans une interview en 1992.

Pour son association étroite avec le gouvernement populaire du Président Jean-Bertrand Aristide et sa défense contre les forces obscures, un escadron de la mort haïtien l'a sorti d'une messe à l'église de Sacré-Cœur et l'a exécuté en plein jour d'une balle à la tête sur le perron de l'église, le 11 septembre 1993, il y a trente ans.

Néanmoins, son exemple, comme celui des milliers de martyrs palestiniens que le gouvernement d'Israël massacre aujourd'hui, ne peut pas être éteint.

Et c'est là que réside ce grand pouvoir que détiennent à la fois les peuples palestinien et haïtien. Grâce à leurs décennies de sacrifices, ainsi qu'à leur résistance et à leur endurance face à la violence, à l'injustice et à l'agression, ils ont gagné le respect et l'attention des nations et des peuples du monde entier.

Est-il possible que le chemin héroïque que leurs ancêtres et eux ont tracé aboutisse à la fin de leurs souffrances, leur calvaire et à l'ouverture d'une nouvelle ère de paix, de développement, de prospérité et de libération nationale ? La réponse est évidemment OUI.

Comme le dit la chanson du Chœur de l'Armée rouge : Nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts !

HAITI LIBERTÉ

1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

CARICOM propose un Conseil de Transition



Le Groupe des éminentes personnalités de la Caricom composé des anciens premiers ministres Dr. Kenny D. Anthony de Sainte-Lucie, Bruce Golding de la Jamaïque et Perry Christie des Bahamas



Les 3 membres du Haut Conseil de Transition



Madame Mirlande Manigat



Premier ministre de facto Ariel Henry

Par Isabelle L. Papillon

Le Groupe des Personnalités Éminentes (GPE) de la CARICOM a depuis le mercredi 8 novembre 2023 repris les négociations pour un consensus national entre les différents protagonistes de la crise multidimensionnelle, telles que les représentants de la déclaration de Kingston, le collectif du 20 janvier et le pouvoir en place du Premier ministre de facto Ariel Henry le voulaient.

Le lundi 13 novembre, le groupe a rencontré des responsables politiques et de la société civile ainsi que la Présidente du Haut Conseil de Transition, Mirlande Hyppolite Manigat qui a de nouveau changé d'avis pour reprendre ses premiers sentiments de solidarité avec Ariel Henry concernant l'échéance du 7 février 2024.

Il est presque certain que le GPE lui a fait la confidence que le Haut Conseil de Transition de 3 membres sera dissous pour être remplacé selon les propositions du Groupe par un Conseil de Transition composé de 5 membres ayant chacun les prérogatives présidentielles et prendra part au conseil des ministres.

Ce conseil devrait comprendre un représentant de l'accord du 21 décembre, un représentant du secteur privé, un représentant du Collectif, un représentant de Fanmi Lavalas et un représentant de l'Accord de Montana (ou de la diaspora). Et il aura les pouvoirs exécutifs de « Contresigner avec les membres du gouvernement les arrêtés et décrets, et l'ordre du jour du Conseil des ministres; Nommer un Conseil Electoral Provisoire (CEP) suivant l'esprit de l'article 289 de la Constitution parmi une liste des candidats qualifiés soumise par les organisations suivantes: la Conférence Episcopale, les Cultes Réformés, le secteur des droits humains, les universités, [la Cour de Cassation (CSPJ)], Fédération des Barreaux et Association des Magistrats, l'Association des Journalistes, la diaspora, les Associations patronales, le secteur vodou, et fixer la date des élections, sur la base de l'avis technique du CEP, qui sera par la suite publiée au journal Le Moniteur; Présider le Conseil National de Sécurité; Définir et proposer avec le Premier ministre un gouvernement d'union nationale à partir d'une liste de personnalités choisies sur la base de critères de compétence, d'intégrité et de tolérance. »

Les 60 jours suivants, après la signature de cet accord, les prescrits prévoient la désignation d'un gouvernement d'entente nationale ; la désignation du CEP et la préparation d'une feuille de route électorale détaillée ; désignation d'un OCAG composé de représentants des organisations de la société civile, des associations socioprofessionnelles et des associations régionales représentatives; Mise en place d'un Conseil national de sécurité; Lancement du processus de réforme constitutionnelle.

Cette proposition de la CARICOM indiquant que *« Le Conseil de Transition CT et le Premier ministre resteront en place tout au long de la transition et ne prendront pas de mesures pour se destituer l'un l'autre »,* n'est pour autant pas bien accueillie par les autres protagonistes de la crise, tels que : le Parti haïtien Tèt kale (PHTK), le Collectif du 30 janvier et les principaux signataires de la Déclaration conjointe de Kingston, dont les membres de Montana et de Ede de Claude Joseph qui eux-mêmes militaient pour une transition sans Ariel Henry.

Par ailleurs, pour donner un coup de grâce à ses autres laquais, les Etats-Unis ont pris position car selon les déclarations du sous-secrétaire d'État américain, Bryan Nichols, sur le réseau social X (ancien Twitter) *«Les Etats-Unis encouragent toutes les parties à saisir cette occasion de rétablir l'ordre démocratique tout en saluant les efforts du groupe d'éminentes personnalités de la CARICOM en Haïti, les mesures prises en vue d'un compromis et d'un consensus sur le partage du pouvoir, la gouvernance inclusive et la tenue d'élections crédibles. »*

Selon d'autres sources, cette proposition serait le fruit de plusieurs discussions officieuses entre le Premier ministre Ariel Henry, des structures politiques et Jonathan Powell qui avait la responsabilité de déblayer le terrain bien avant l'arrivée de la mission de la Caricom qui a bien embrassé la proposition.

Les chances de parvenir à un accord sont encore loin puisque l'opposition ne reconnaît pas la proposition et la mission diplomatique dirigée par les trois anciens Premiers ministres au sein du Groupe des Éminentes Personnalités de la CARICOM (EPG) qui a conclu son séjour en Haïti le mardi 14 novembre 2023.

Du mercredi 8 au mardi 14 novembre 2023, le Groupe des éminentes personnalités de la Caricom composé des anciens premiers ministres Dr. Kenny D. Anthony de Sainte-Lucie, Bruce Golding de la Jamaïque et Perry Christie des Bahamas, n'a accouché qu'une proposition mais qui ne représente pas un consensus pour satisfaire les protagonistes de façon à trouver une quelconque issue à la crise.

Mais avec ce scénario, il se pourrait que l'actuelle présidente du HCT, la marionnette Madame Mirlande Manigat, devienne présidente du Conseil de Transition flanqué de 4 autres membres, avec Ariel Henry comme Premier ministre.

Tout cela rentre dans la continuité du pouvoir d'Ariel Henry conçue par les puissances impérialistes et leurs laquais de l'opposition de façon à ne rien changer comme l'avait bien annoncé Maria Isabel Salvador, cheffe du Bureau intégré des Nations-Unies (BINUH), *« Le seul chemin pour sortir d'une transition politique ce sont des élections démocratiques, transparentes et participatives. On ne sort pas d'une transition par une nouvelle transition [...]. Ceux qui proposent une « nouvelle transition » s'éloignent des principes démocratiques et veulent imposer leurs intérêts individuels en oubliant les intérêts du peuple ».*

Décision des dirigeants de Ouanaminthe !

Par Marie Laurette Numa

Le lundi 13 novembre 2023, la Direction Départementale du Ministère du Commerce et des Industries, la Mairie de Ouanaminthe et la Délégation Départementale du Nord'est, ont émis une annonce publique portant la signature de Moise Charles-Pierre, Délégué ; Luma Démétrius, Maire et le maire-adjoint Oclite Destine, pour signifier à la population haïtienne particulièrement celle vivant sur la frontière haitiano-dominicaine à Ouanaminthe que dorénavant, il est interdit aux commerçants formels et informels et également à tout particulier d'accéder au pont frontalier dans le but de transporter des marchandises du pays voisin sur le territoire haïtien.

La note spécifie que *« Les personnes et les chauffeurs de tout type de véhicules surpris sur toute l'étendue de la Commune de Ouanaminthe en flagrant délit avec des marchandises de quelque nature que ce soit en provenance de la République dominicaine seront arrêtés punis selon les lois haïtiennes sur la contrebande »*

La note continue *« Les marchandises saisies seront détruites, distribuées ou vendues à la criée publique. Les véhicules confisqués seront remis aux propriétaires sur présentation des documents légaux desdits véhicules après avoir versé au trésor de la Commune de Ouanaminthe une amande de 50,000 à 500,000 gourdes selon le classement qui sera fait par les signataires »*

Quiconque sera arrêté pour cause de violation de cette décision sera puni comme l'exige la loi en payant une amende de 50 à 500 mille gourdes et perdra tous ses biens. Il faut signaler que les produits dominicains destinés à la consommation haïtienne sont de mauvaise qualité indésirable, expirée et certains sont mêmes entrés en putréfaction comme les œufs pourris sont vendus aux haïtiens par les dominicains qui eux-mêmes n'achètent rien d'Haïti.

Cette décision des dirigeants de Ouanaminthe de protéger ses riverains contre les maladies dérivant des produits dominicains est un grand pas vers la reconstruction non seulement du respect de la souveraineté haïtienne mais aussi vers la réinstauration de la production nationale.

Cependant cette action n'est pas tout à fait suffisante puisqu'elle n'implique pas toutes les autres lignes frontalières. Nous espérons que le pouvoir de facto en place puisse forcer les autres mairies à marcher sur les traces des dirigeants de Ouanaminthe.

Dans le cadre du conflit haitiano-dominicain qui vient de déboucher sur une telle initiative des dirigeants de la commune de Ouanaminthe c'est un grand pas dans la bonne direction.



L'agent exécutif intérimaire de Ouanaminthe, Luma Démétrius



La Mairie de Ouanaminthe



Les marchandises saisies seront détruites, distribuées ou vendues à la criée publique.

Canada : Des travailleurs à Toronto bloquent les entreprises fournissant des armes à Israël







Le Canada doit cesser d'armer Israël



Panneau disant : Canada, vous avez du sang sur les mains

Des blocus sont également formés dans trois autres usines d'armement qui arment Israël en Ontario et au Québec.

Plus de 200 travailleurs et membres de la communauté réunis par World BEYOND War, Labor for Palestine et Labor Against the Arms Trade ont bloqué l'accès à toutes les entrées des installations de L3 Harris à Toronto.

Le Canada doit cesser d'armer Israël, ont déclaré vendredi matin plus de 200 travailleurs qui bloquaient les entrées d'un fabricant d'armes de Toronto. « *La semaine dernière, nous avons fermé le fabricant d'armes torontois INKAS ; Aujourd'hui, nous vivons une escalade avec des travailleurs et des membres de la communauté qui bloquent et perturbent ce matin la production dans quatre usines d'armes différentes, appartenant à L3 Harris et Lockheed Martin* », a déclaré Rachel Small, organisatrice de World BEYOND War. « *Les composants et systèmes d'armes de ces sociétés sont actuellement utilisés pour massacrer des Palestiniens à Gaza. Nous ne nous détournerons pas des horreurs dont nous sommes témoins et nous nous joindrons au contraire aux peuples du monde entier pour demander des comptes à nos gouvernements, bloquer les usines et les livraisons d'armes et faire tout ce que nous pouvons pour interrompre le flux d'armes vers Israël.* »

Au même moment, un groupe de 50 peuples autochtones et colons ont fermé tout accès à l'usine de L3 Harris à Waterdown, à l'extérieur de Hamilton ; des dizaines de militants pacifistes ont bloqué la porte principale des locaux de L3 Harris à Montréal ; et plus de 150 travailleurs et membres de la communauté ont bloqué l'usine de fabrication de Lockheed Martin à Ottawa. Les pièces de L3Harris sont utilisées dans les navires de guerre israéliens et les avions de combat Lockheed Martin qui ont bombardé Gaza au cours du mois dernier.

« *Les travailleurs canadiens ne veulent pas être complices des crimes de guerre et du nettoyage ethnique israéliens. Faisant écho aux appels d'organisations respectées de défense des droits de la personne, les membres du syndicat exigent que le gouvernement du Canada mette immédiatement fin aux exportations d'armes vers Israël* », a déclaré Simon Black du Labour Against the Arms Trade. « *Mais nous ne resterons pas les bras croisés pendant que notre gouvernement refuse d'agir.* »

« *Nous ne pouvons pas simplement nous laver les mains des crimes que l'armée israélienne commet contre le peuple palestinien* », a déclaré Aidan Macdonald, membre de Labour4Palestine. « Le Canada est activement et continuellement complice de l'apartheid israélien. Rappelons qu'en 2022 seulement, le Canada a exporté pour plus de 21 millions de dollars de biens et de technologies militaires vers Israël. Il existe de nombreux autres L3 Harris, Lockheed et INKAS – et ils sont tous prévenus. Nous prenons des mesures pour mettre fin à la complicité canadienne.

Les militants de Montréal pour un monde au-delà de la guerre, de Solidarité décoloniale, du PAJU et de leurs alliés bloquent les entrées des installations montréalaises de L3Harris Technologies. « *La solidarité internationale est importante pour nous* », a déclaré Thanu Subendran de la Tamil Freedom Coalition. « Le peuple tamoul n'est pas étranger au génocide qui se déroule dans toute la Palestine. Il y a 14 ans, notre peuple a été impitoyablement massacré par l'État sri-lankais avec l'assistance militaire fournie par Israël. Ainsi, lorsque les travailleurs palestiniens nous ont tous appelés à intensifier nos efforts et à mettre un terme à la vente d'armes à Israël, les Tamouls et tous les peuples de conscience ont l'obligation morale de répondre à cet appel.

Le 16 octobre, les syndicalistes palestiniens ont lancé un appel mondial aux travailleurs du monde entier pour qu'ils mettent un terme au commerce des armes avec Israël. Plus de 30 syndicats et associations professionnelles palestiniennes ont lancé un appel commun pour que les 10 et 11 novembre soient des journées mondiales d'action pour cesser d'armer Israël.

Plus de 10 000 Palestiniens ont été tués depuis le 7 octobre, dont plus de 4 000 enfants. Avec un blocus de l'eau, de l'électricité et de la nourriture, un quart des bâtiments rasés et plus d'un million de personnes déplacées, les experts de l'ONU ont dénoncé les actions d'Israël comme des crimes contre l'humanité.

Les groupes appellent leurs alliés à dire aux députés canadiens et aux principaux ministres de mettre fin à la vente d'armes à Israël par le biais de cette action en ligne

suite à la page(12)

Haïti : l'intervention kenyane retardée ; le conflit s'intensifie à propos du canal frontalier



Une session du Parlement k enyan



Le bâtiment du Parlement kenyan



Luis Abinader, président de la République dominicaine

Par G. Dunkel

Il y a un mois, il semblait que le secrétaire américain à la Défense, Lloyd Austin, avait musclé un État africain – le Kenya – pour fournir une couverture à l'intervention américaine en Haïti. Une fois que la façade de « sécurité et soutien multilatéral » pour autoriser le rôle du Kenya était en place, l'administration de Joe Biden pourrait commencer à mettre en œuvre ses projets pour Haïti et étouffer une source importante de migrants tentant d'entrer aux États-Unis.

Même si les Nations Unies n'auront pas la responsabilité de diriger l'intervention, le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé le rôle que le Kenya avait accepté de jouer.

Des obstacles surgissent

Le Parti communiste kenyan a été la première organisation au Kenya à exprimer une réaction négative à l'intervention, ce qu'il a fait immédiatement. Plus tard, certains opposants majeurs au président kenyan William Ruto et à son alliance Kenya Kwanza ont obtenu une ordonnance d'interdiction temporaire contre ce déploiement. La commande a été exécutée d'abord pendant une semaine, puis deux semaines et enfin un mois. Le Parlement kenyan souhaite également un débat sur la question.

Au milieu de toute cette tourmente politique, le roi Charles III est venu en visite officielle. Sa présence n'a eu aucune incidence directe sur le déploiement haïtien. Il rappelle cependant la torture et les tactiques terroristes de l'impérialisme britannique, utilisées dans les années 1950 lorsque ses troupes coloniales ont exécuté 10 000 Kenyans par pendaison et en ont torturé davantage dans sa tentative ratée de poursuivre son régime colonial en battant la rébellion Mau Mau.

Aux États-Unis, certains groupes influents de la classe dirigeante ont commencé à se demander si l'intervention kenyane peut réellement fonctionner efficacement en Haïti. Un article du 12 octobre publié par le Council on Foreign Relations exprimait ces doutes, ajoutant qu'il existe « une réelle possibilité que les Kenyans ne parviennent jamais à atteindre Port-au-Prince », la capitale haïtienne.

La faim en Haïti et le canal de la rivière Massacre

Environ 50 % de tous les Haïtiens souffrent d'« insécurité alimentaire », ce qui signifie qu'ils ne reçoivent régulièrement pas suffisamment de nourriture pour « mener une vie active et saine ». Les agriculteurs haïtiens du nord-est d'Haïti ont décidé de faire quelque chose pour fournir davantage de nourriture. Ils ont appelé à un konbit – une institution haïtienne permettant aux agriculteurs de se réunir pour fournir de la main-d'œuvre pour tous les besoins de la communauté – pour achever un canal d'irrigation que le gouvernement haïtien avait commencé des années plus tôt.

Plus d'eau – à un débit contrôlé – signifie de plus grandes récoltes et plus de nourriture. Le canal utiliserait l'eau de la rivière Massacre, qui forme une longue section de la frontière séparant Haïti de la République dominicaine et qui fut le site du massacre d'Haïtiens en 1937 par l'armée du pays frontalier.

Luis Abinader, président de la République dominicaine, qui doit faire face à des élections en 2024, a eu une réaction rapide, raciste et dure à l'égard du canal haïtien. Il a décidé de fermer toutes les frontières – terrestres, aériennes et maritimes – ainsi que d'expulser des dizaines de milliers de travailleurs haïtiens. Compte tenu des liens économiques et culturels étroits entre le pays et Haïti, ces fermetures de frontières ont eu un effet économique majeur sur l'économie de la République dominicaine.

La réaction du peuple haïtien aux démarches d'Abinader a été une adhésion massive et enthousiaste à tout le travail qu'implique un grand projet de construction. Les blocs de béton livrés sur un camion étaient passés main dans la main et le camion était vidé plus rapidement qu'un chariot élévateur ne pourrait le faire.

La nourriture était préparée à proximité des ouvriers, afin qu'ils aient plus de temps pour faire le travail.

Les vidéos étaient inspirantes et le sentiment patriotique si intense que le gouvernement de facto d'Haïti s'est effondré et a envoyé un comité de ministres – de l'agriculture, de l'environnement, du commerce et de l'industrie – pour rencontrer le comité organisateur du konbit. Le gouvernement va composer avec une équipe technique de l'Organisation des États américains sollicitée par la République dominicaine.

Les États-Unis ont décrit le problème majeur d'Haïti comme les conséquences du conflit violent entre des gangs criminels qui, selon eux, se livrent à l'extorsion, aux enlèvements, aux vols et à l'anarchie générale.

Washington refuse de clarifier le rôle historique des États-Unis dans les multiples façons dont ils ont contribué et causé les problèmes d'Haïti, y compris les interventions militaires et le soutien au plus brutal des dictateurs fantoches d'Haïti.

Si les États-Unis payaient les réparations qu'ils doivent à Haïti et cessaient de s'immiscer dans ses affaires intérieures, le peuple haïtien serait tout à fait capable de construire un État moderne et décent. La façon dont ils ont construit leur canal est un bon exemple de leurs capacités.

Workers World 9 novembre 2023

Ti patat fè chay

Mwen gen yon zanmi fi nan vil Nouyòk, li se yon doktè. Tout tan lè m ekri l, mwen toujou eseye konvenk li pou l pa bliye Ayiti ak tout pwoblèm li yo, pou l bay yon kout men nan gwo jefò yon pakèt moun ap fè pou wete peyi a lan fènwa.

Mwen toujou esplike li, gen yon gwo aparèy ak yon gòm kolosal ki la pou efase, reye, tache, tout bon pawòl, espwa ak prensip òganizasyon yon ti gwoup ap eseye pentire sou tablo lavi pèp Ayisyen an.Anfèt, nou bezwen plis konesans, fòs ak volonte pou nou kapab bloke aparèy sa a ki vle anpeche nou ale annavan. Kòm pwovèb la di: Yon sèl dwèt pa manje kalalou.

Yon bon jou, manmzèl monte sou plim li, epi li fè m yon jounal repons. Nan premye pati lèt la , li di m sa kasayòl te di bèf la : Mwen byen dwòl ak byen pèmèt pou m trete l tankou yon moun ki sèlman ap panse sou kesyon lajan, yon mèsenè lamedsin, elt...Pou l atake m pi di, doktè a di mwen : Tout tèt mwen se figi m, tout figi m se dyòl mwen, tout dyòl mwen se dan m, tout dan mwen se kras... Lòt bagay li te di m yo, mwen pa kab ekri yo.

Morelyen Morel

Okap: yo jwenn yon zonbi


Estefani Gason

Samdi 11 novanm 2023 nouvèl sa a fè tou Okap. Yon swadizan zonbi yo jwenn vivan nan nò peyi a. Zonbi sa a rele Estefani Gason, li gen 36 lane. Se yon moun ki te mouri epi yo te antere nan mwa out pase a . Enben, yo te jwenn li nan ri 14 L nan Okap, epi ansyen mari l idantifye l, limenm tou idantifye ansyen mari l.

Yon tranblemanntè 5.1 mayitid souke Ayiti, Repiblik Dominikèn ak zile Tirk ak Kaikos

Yon tranblemanntè 5.1 te souke Ayiti ,Repiblik Dominikèn ansanm ak Zile Tirk ak KaiKos vandredi 10 novanm 2023 ki sot pase a. Se 3 peyi nan Karayib la, tranblemanntè sa a, te afekte, se Repiblik Ayiti, Repiblik Dominikèn ak Zile Tiks ak kaikos, dapre kèk enfòmasyon ki disponib. Erezman pa gen okenn vi moun ni bèt ki pèdi.

Konprann nou non

Lagonav ! Anpil moun panse
Ou se yon peyi etranje, wi !
Ou konnen mwen, men pou mwen
Mwen pa panse sa ditou
Gen moun ki di konsa
Se oumenm ki pi pòv nan peyi a
Nou konnen ou se lye
Yo panse ki pa vo anyen ditou
Men n ap kenbe tèt nou papa !
Lagonav se oumenm ki branch trip mwen
Mwen pap janm bliye ou
Ou mèt wè tout moun meprize w
M ap toujou la ak ou
Anpil moun panse
Depi yon moun soti Lagonav
Se moun sòt li ye
Grasadye, m pa konn pou tout moun
Mwen m ap kenbe tèt mwen papa
Mwen konn tande y ap di
Jeremi se la tout powèt rete
Men yo panse pou Lagonav
Se la tout ras moun sòt rete
Se la tout moun pi pòv yo kave kò yo
Enben sa pou n fè papa
Se pou tout nèg Lagonav kenbe tèt yo.

Yves Simon, nèg Toujak (Lagonav)

Renmen ak lanmou mele

Nou kab renmen san fè lanmou
Nou kab fè lanmou san n pa renmen
Men lè lanmou ak renmen mele
Dous pase sa pa gen sou latè
Ak libète
Se sèl ki leve zonbi
Se sèl lavi

Paul Laraque
Lespwa

Pourquoi le NED essaie-t-il de cacher sa trace financière en Haïti ?



L'ancien directeur général de la SOGEBANK, Charles Clermont, l'un des co-fondateurs de Kafou Lespwa, s'exprimant lors d'une conférence organisée par le NED en juillet 2022 intitulée « Construire la paix et la démocratie en Haïti : une perspective de la société civile ».

Par Travis Ross

J'ai récemment découvert que le National Endowment for Democracy (NED) avait effacé la liste de ses subventions accordées aux groupes haïtiens de « société civile » et de « défense des droits de l'homme ».

Le NED est une fondation de manipulation politique créée en 1983 pour faire avancer l'agenda politique de Washington dans le monde entier, principalement en finançant des organisations de la société civile (OSC) qu'elle concocte ou coopte.

Souvent qualifiée de coupure de la CIA, le NED a été décrit par son co-fondateur Allan Weinstein comme faisant « une grande partie de ce qui… était fait secrètement il y a 25 ans par la CIA ». La liste des subventions du NED en 2021 comprenait à l'origine 10 organisations haïtiennes. Ceci est facilement confirmé à l'aide



Naed Jasmin Désiré, le co-fondateur de Kafou Lespwa

de Web Archive / WayBack Machine.

La page Web ne répertorie désormais que cinq organisations.

Le NED a supprimé les informations concernant les subventions des organisations suivantes : Le Bureau des Droits Humains en Haïti, l'Observatoire Citoyen de l'Action des Pouvoirs Publics et des ONGs (OCAPH), le Bureau des Droits Humains en Haïti, le Réseau National de Défense des Droits. Humains (RNDDH), Défenseurs Plus (DP) et le Cercle de Réflexion sur le Développement Economique, rebaptisé plus tard Policité.

Les suppressions ne sont mentionnées nulle part sur le site Web du NED.

De plus, les subventions distribuées aux organisations haïtiennes de « droits de l'homme » et aux groupes de « société civile » au cours de l'année 2022 n'ont pas encore été mises à la disposition du public. La liste originale de 10 subventions au cours de 2021 a été publiée sur le site Web du NED en février 2022. En supposant que les subventions du NED continuent d'être accordées sur une base annuelle, le site Web du NED a eu plus de sept mois pour publier ces informations.

Alors pourquoi, au lieu de partager la liste de ses bénéficiaires de 2022, le NED a-t-il effacé les noms de la moitié de ses bénéficiaires de 2021 ?

Nous avons posé cette question à NED mais n'avons pas reçu de réponse avant l'heure de mise sous presse.

Lorsque vous recherchez sur Google les mots-clés « NED » et « Haïti », les quatre premiers résultats sont : la page Web épurée du NED répertoriant les bénéficiaires de 2021, mon article d'octobre 2022 pour le Black Agenda Report (BAR) analysant les subventions du NED aux organisations haïtiennes, une vidéo d'une conférence NED (également discutée dans l'article du BAR) et la page Wikipédia sur le NED.

Le NED n'aime clairement pas l'examen minutieux dont font l'objet ses bénéficiaires.

Le NED finance des OSC et des groupes de défense des droits de l'homme qui promeuvent la politique étrangère américaine

Les informations sur les subventions qui ont été supprimées semblent indiquer que le NED tente de cacher son financement aux OSC et aux groupes de « droits de l'homme » qui soutiennent la politique étrangère américaine en Haïti.

Peter Hallward, auteur de Damming the Flood (le récit définitif du coup d'État de 2004 en Haïti), affirme que le tentacule de l'Institut Républicain International (IRI) du NED « faisait partie du projet », soutenant les factions haïtiennes élitistes et pro-militaires qui ont renversé le gouvernement démocratiquement élu du président Jean-Bertrand Aristide. Alors que le RNDDH a travaillé avec le régime de facto post-coup d'État du Premier ministre Gérard Latortue et du président Boniface Alexandre pour persécuter les partisans de Fanmi Lavalas (FL), le groupe des « droits de l'homme » a également joué un rôle clé en accusant les dirigeants de FL d'allégations de massacres politiquement motivés. Un examen approfondi du rôle du RNDDH dans l'atteinte à la souveraineté et à la démocratie haïtiennes peut être lu dans un récent article d'Haïti Liberté sur le rôle de Marie Yolène Gilles, alors commandante en second.

Emmanuela Douyon de Policité et Guy Serge Pompilus de l'OCAPH soutiennent tous deux publiquement le Global Fragility Act (GFA) américain, tout comme Patrick Quirk, vice-président de l'IRI. Il a auparavant fait partie du personnel de planification politique du Département d'État américain et de son Bureau des opérations de conflit et de stabilisation.

Accord de fabrication pour le GFA grâce à la capture de Nou Pap Domi

Douyon est porte-parole de Nou Pap Domi (Nous ne dormons pas) ou NPD, une organisation membre fondatrice de la coalition Montana Accord et signataire de la Déclaration conjointe de Kingston. Elle a annoncé son soutien au GFA lors d'une conférence de l'Alliance pour la consolidation de la paix le 15 décembre 2022.

L'Alliance pour la consolidation de la paix codirige la Global Fragility Act Coalition avec Mercy Corps. Cette coalition œuvre pour « garantir la mise en œuvre réussie du GFA ».

Douyon travaillait auparavant pour le tentacule NDI du NED. Plus tard, elle a reçu une bourse du NED pour fonder Policité, un « think tank » qui mène des enquêtes et propose des services de consultation.

Douyon a affirmé son soutien au GFA en partageant la position de Jeffsky Poincy en faveur du GFA lors de la même conférence de l'Alliance pour la consolidation de la paix, affirmant qu'Haïti était « confronté à sa pire crise de sécurité ». Poincy a déclaré qu'il était « heureux qu'Haïti fasse partie du GFA ». Poincy était le représentant du NPD qui a signé la Déclaration conjointe de Kingston le 13 juin 2023 à Kingston, en Jamaïque. Il est gestionnaire de programme chez Partners Global, une société de conseil financée par le Département d'État américain, le gouvernement canadien, l'Open Society Foundation et l'USAID.

Poincy et Douyon sont deux bons exemples du réseau d'OSC « activistes » cultivé par le NED, l'USAID et l'Open Society Foundation, entre autres, pour générer un soutien « populaire » à la mainmise hégémonique de Washington sur Haïti. L'USAID travaille déjà en « partenariat » avec 250 OSC haïtiennes pour créer la façade selon laquelle les Haïtiens sont d'accord avec la politique étrangère américaine. Leurs organisations fonctionnent comme des organes politiques de l'impérialisme en Haïti.

Le Bureau des opérations de conflit et de stabilisation du Département d'État américain, l'ancien employeur de Patrick Quirk, a créé la Stratégie américaine pour prévenir les conflits et promouvoir la stabilité. Ce document présente la « Stratégie mondiale de fragilité » du gouvernement américain – la stratégie de mise en œuvre du GFA.

Haïti a été choisi pour être le premier « partenaire » dans le cadre du GFA.

Un « partenariat » GFA entre Haïti et Washington garantirait qu'Haïti reste sous l'hégémonie américaine pendant au moins une décennie. Dans le cadre du GFA, le gouvernement américain négocie des accords d'« assistance à la sécurité planifiée » sur 10 ans avec des gouvernements étrangers.

Le GFA est conçu pour empêcher « des adversaires tels que la Chine et la Russie d'étendre leur influence ». Kim Ives l'a résumé lorsqu'il a écrit que l'ACM « est fondamentalement une réponse militaire à la Chine, le principal challenger de l'hégémonie mondiale des États-Unis ».

Le financement du NED pour des organisations telles que l'OCAPH et Policité fait partie d'un effort du gouvernement américain pour obtenir le consentement à la politique étrangère impérialiste américaine en Haïti.

L'USAID facilite le financement de rassemblements de l'élite haïtienne

Dans la deuxième partie de mon article « L'impérialisme canadien en Haïti », j'ai passé en revue diverses organisations haïtiennes qui ont reçu un financement du NED. Naed Jasmin Désiré, le co-fondateur de Kafou Lespwa (dont j'ai parlé dans l'article), m'a contacté après la publication. C'est une avocate élue au CNT (Conseil national de transition) de l'Accord du Montana. Elle m'a informé que l'article contenait une erreur.

J'ai signalé que Kafou Lespwa était financé par le NED. Cette affirmation était basée sur les remarques d'ouverture du modérateur lors d'un événement parrainé par le NED, dans lequel il avait identifié à tort le groupe de Desiré comme un « partenaire » du NED. Elle m'a dit que c'était l'OCAPH qui avait invité Kafou Lespwa à l'événement du NED, et non le NED lui-même.

Mais ma discussion avec elle a révélé plus clairement comment le NED et l'USAID soutiennent et organisent le financement des OSC haïtiennes.

Cependant, le NED ne soutient ni ne promeut les organisations dont les politiques ne correspondent pas à celles du gouvernement des États-Unis. Ce n'est pas un hasard si l'OCAPH, financé par le NED, fait la promotion de Kafou Lespwa.

J'ai noté dans mon article pour Black Agenda Report que Guy Serge Pompilus, conseiller principal de l'OCAPH, avait présenté le « Manifeste pour un dialogue inclusif » de l'organisation lors de la conférence NED. Le Manifeste est vague et ne propose aucune stratégie ni solution concrète. Il souligne cependant deux « orientations » qu'il promeut pour Haïti : Kafou Lespwa et le GFA.

Ainsi, bien que techniquement, le NED ne finance pas directement Kafou Lespwa, il finance une OSC qui promeut Kafou Lespwa comme une « orientation » pour « soutenir un dialogue permanent entre les différents groupes sociaux, organisations et citoyens vivant en Haïti et à l'étranger ». Dans le cas de Kafou Lespwa, le « dialogue » se déroule presque exclusivement entre les élites économiques et politiques haïtiennes.

Les dirigeants de « l'équipe » de Kafou Lespwa sont : Clifford Apaid, le fils de l'oligarque de l'industrie d'assemblage Andy Apaid, Jr. qui dirigeait le Groupe des 184 ; Abdonel Doudou, boursier NED et responsable de Jurimedia ; Fritz Alphonse Jean, président élu par intérim de l'Accord du Montana ; Joel « Pacha » Vorbe, qui siège au comité exécutif de Fanmi Lavalas ; Line Balthazar, présidente du PHTK ; et Paul Altidor, l'ambassadeur d'Haïti aux États-Unis nommé par le président Michel Martelly.

L'« orientation » de Kafou Lespwa est clairement qu'Haïti doit être gouverné par des élites politiques qui se conforment à la politique étrangère américaine.



Emmanuela Douyon de Policité

USAID et « La Grande Fondation d'Haïti »

J'ai également signalé que Kafou Lespwa avait été fondée grâce aux fonds de l'USAID. Désiré prétend que c'est faux. Une analyse du rapport de l'USAID sur lequel mon rapport était basé montre encore une fois que le financement est plus complexe et moins direct que ce que je proposais initialement.



Guy Serge Pompilus

Dans un rapport intitulé « Haiti's New Konbit To Compete 2020 », les auteurs expliquent que l'USAID, dans le cadre de son programme Konbit, visait à « éduquer et motiver la communauté philanthropique d'Haïti à mieux cibler et exploiter ses investissements sociaux ». Le rapport explique que « Konbit a facilité la création d'une alliance formelle

suite à la page(16)

Canal de la rivière Massacre, le réveil de la conscience nationale !



La construction de ce canal sur la rivière Massacre a donné le prétexte tant attendu aux élites et dirigeants dominicains d'humilier une fois de plus leurs homologues haïtiens qui, par leur incapacité à poser les bases du développement national

Par Catherine Charlemagne

(1e partie)

Le conflit qui oppose la République d'Haïti et sa voisine, la République dominicaine, à propos du creusement d'un premier canal sur la rivière Massacre, alors que les dominicains en disposent déjà de onze, en vérité, ne date pas d'aujourd'hui. Ce qui arrive maintenant est la conséquence exacte de la non continuité de l'Etat dans la poursuite des travaux et des décisions prises en Haïti par les régimes antérieurs. Il vient aussi du laxisme des autorités haïtiennes face à leurs homologues dominicaines qui ont pris goût à un avantage qu'elles n'ont pas sur le plan juridique ou sur les Traités internationaux régissant le partage des rivières et cours d'eau servant de frontières entre les deux Etats.

Mais, ce semblant avantage s'explique surtout par l'absence d'autorité et la décadence de l'Etat haïtien qui ne peut ou ne veut plus administrer le territoire et par ricochet laisser la population à l'abandon. La construction de ce canal du côté haïtien sur la rivière Massacre a donné le prétexte tant attendu aux élites et dirigeants dominicains d'humilier une fois de plus leurs homologues haïtiens qui, par leur incapacité à poser les bases du développement national, ont permis à la République dominicaine de se hisser au rang de grenier et de garde-manger d'Haïti. Dès le lancement de la deuxième phase du creusement du canal par les paysans de la plaine du Maribaroux, en septembre 2023, le ton était donné du côté des autorités de la République dominicaine qui ont carrément lancé un ultimatum au gouvernement haïtien de suspendre les travaux tout en mettant en avant l'incapacité des dirigeants de la Transition à Port-au-Prince à gérer le territoire haïtien.

Le Président Luis Abinader qui est en campagne pour sa réélection, avait créé en 2021, le « Conseil de Sécurité Nationale (CSN)», une structure étatique tout à fait normale pour un Etat qui entend coordonner et structurer sa sécurité et sa défense nationale. Il avait convoqué cet organisme en charge de conseiller l'Exécutif dominicain sur tout ce qui est relatif à des politiques publiques et de sécurité. Rappelons qu'en 2020, le défunt Président Jovenel Moïse avait lui créé « l'Agence Nationale d'Intelligence » (ANI), sorte de service de Renseignement et de Sureté pour le pays. Mais, la première décision du Premier ministre Ariel Henry a été de rentrer le décret et tuer dans l'œuf cet organisme public de l'Etat.

Revenons au conflit du canal. Pour montrer qu'il n'a aucun respect pour les dirigeants haïtiens, avant même de tenter de trouver un accord à travers des pourparlers entre les deux Etats, Abinader sollicitait les recommandations de son Conseil de Sécurité Nationale. Sans surprise, après délibération, cet organisme a préconisé sans prendre l'avis du Comité binational, organisme par lequel les deux gouvernements gèrent leurs différents *« (…) Le Conseil de Sécurité Nationale a décidé ce qui suit : Suspendre définitivement l'entrée de toutes les personnes impliquées dans le conflit et cesser de délivrer des visas aux citoyens haïtiens jusqu'à nouvel ordre ; maintenir la fermeture totale de la frontière à Dajabón et, si le conflit n'est pas résolu d'ici jeudi, fermer complètement la frontière pour le commerce terrestre, maritime et aérien (…) Ce projet viole clairement l'article 10 du Traité de Paix, d'Amitié et d'Arbitrage entre la République dominicaine et la République d'Haïti.*

Il ne fait aucun doute que ce projet unilatéral est promu par des acteurs haïtiens dans le but de nuire à leur propre gouvernement et de créer un conflit avec notre pays (…) Les autorités haïtiennes affirment qu'elles ne soutiennent ni ne participent au projet et ont réitéré à plusieurs reprises leur désaccord avec sa construction. Les promoteurs de ce projet sont des entrepreneurs et des politiciens cherchant à garantir l'approvisionnement en eau à des fins commerciales. Le gouvernement haïtien a admis à plusieurs reprises qu'il n'a pas la capacité de résoudre les conflits internes en raison de la perte du monopole de la force de l'État haïtien aux mains d'organisations criminelles (…) Nous ne pouvons pas permettre à des personnes incontrôlables dans un pays de faire ce qu'elles veulent.

S'ils sont incontrôlables là-bas, nous devons les contrôler d'ici ! (…)» On l'a compris, les dirigeants dominicains ne cherchaient point à trouver une solution à l'amiable mais voulaient un conflit long et couteux pour les deux Etats dans la mesure où le Président dominicain a mis le gouvernement haïtien au pied du mur tout en cherchant habilement à les dédouaner de la construction du canal. Or, il se trouve que la construction de ce premier canal sur cette rivière frontalière est loin d'être préjudiciable pour les dominicains qui en disposent déjà de près d'une douzaine, (11 pour être exact) sur la même rivière depuis des années. Des canaux qui permettent aux industries agro-alimentaires dominicaines d'avoir des terres irriguées toute l'année et une agriculture en abondance pour inonder le marché haïtien. Abinader avance que la construction n'est pas l'œuvre du gouvernement haïtien mais d'individus cherchant à déstabiliser les autorités de la Transition qui n'arrivent pas à avoir le contrôle du territoire. Et de fait, il met au défi les Haïtiens de continuer les travaux sous peine de sanction. Des sanctions qu'il a d'ailleurs imposées immédiatement à des citoyens haïtiens qu'il estime être les promoteurs du projet. En réalité, le Président dominicain a tout faux.



L'agronome Jean André Victor

D'abord, le projet d'élever un canal sur la rivière Massacre ne date pas du mois de septembre 2023. C'est un très long processus comme l'a expliqué avec raison l'ancien sénateur du Nord-Est, Jacques Sauveur Jean, qui est l'un des premiers Notables de la région disposant d'une usine de riz dans la plaine de Maribaroux à avoir initié ce projet depuis la présidence de feu Président… René Préval. Restant dans l'état de projet, l'ancien chanteur Jacques Sauveur Jean a une nouvelle fois relancé le dossier du canal et l'arrosage des terres sous la présidence de Michel Joseph Martelly, musicien, chanteur comme lui et de surcroit son ami. Le projet est donc engagé. C'est l'entreprise *Agritrans* de Jovenel Moïse, alors entrepreneur qui est chargée de réaliser la construction du canal. Mais, nous sommes en Haïti. Pour une raison ou une autre, tout est arrêté net après quelques mois de travaux. Sans jamais perdre espoir, les paysans de la zone et Jacques Sauveur Jean, devenu entretemps sénateur de la République, encouragés par le Mouvement des agriculteurs de la plaine de Maribaroux, reviennent à la charge après l'élection à la présidence de la République de Jovenel Moïse.

Tout bonnement, le nouveau sénateur, les paysans de la plaine de Maribaroux et d'autres Notables de Ouanaminthe et du Nord-Est en général intègrent le dossier du canal sur la rivière Massacre parmi d'autres grands projets régionaux de la nouvelle Administration: Centrale électrique à Sainte-Philomène au Cap-Haïtien, Barrages sur la rivière Marion, Canal sur la rivière Massacre, Panneaux photovoltaïques dans les communes de Ferrier, Capotille, Usines d'asphalte, etc, que le nouveau chef de l'Etat, natif du Nord, voudrait faire construire dans la région. C'est ainsi que, outre le Barrage Marion, les travaux du canal sur la rivière Massacre ont été repris par une entreprise de génie civile cubaine. Malheureusement, dès l'arrivée du gouvernement de la Transition quelques jours après l'assassinat du Président Jovenel Moïse, le 7 juillet 2021, la totalité des projets en cours de construction, voire sur le point d'achèvement, a été stoppé net, abandonné et est tombé en ruine.

Oubliés par les autorités de Transition à Port-au-Prince, les habitants de Ouanaminthe et les paysans d'autres communes avoisinantes se sont réveillés. Ils ont fini par comprendre qu'ils devaient bouger s'ils ne voulaient pas mourir de faim alors qu'ils possèdent des terres fertiles capables de leur fournir ce dont ils ont besoin pour vivre et s'occuper de leurs enfants. Encouragés par des promoteurs locaux, de certains Notables et d'anciens élus, notamment, les ex-sénateurs Jacques Sauveur Jean et Jean-Baptiste Bien-Aimé, les paysans de la plaine de Maribaroux, à travers leur organisation, ont décidé de reprendre la construction du canal le 30 août 2023 là où les travaux s'étaient arrêtés. En résumé, la construction de ce premier canal sur la rivière Massacre face aux onze que possèdent les industriels de l'agro-alimentaire en République dominicaine n'est pas un projet individuel ou entrepris par des femmes et des hommes politiques qui seraient dans l'opposition au Premier ministre Ariel Henry, le chef de la Transition.

Il s'agit bien d'un projet de l'Etat haïtien, commencé le 2 avril 2021 soit trois mois avant l'assassinat du Président de la République, Jovenel Moïse, qui, d'ailleurs, suite aux contestations des autorités dominicaines, avait envoyé le 26 mai 2021 une délégation haïtienne dans la capitale dominicaine pour leur présenter officiellement le projet du canal sur le plan technique. Après constat, les dominicains ont reconnu qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter d'une déviation éventuelle de la rivière Massacre. Ainsi, le 27 mai 2021, les deux capitales se sont mis d'accord à travers une Déclaration commune reconnaissant, comme le veut le Traité de Paix, d'Amitié et d'Arbitrage signé le 20 février 1929 entre les deux Etats à Santo Domingo, *« (…) Qu'il est établi le droit qu'ont les deux Nations d'utiliser les eaux des rivières qui se trouvent dans la zone frontalière de manière juste et équitable (…) »*

Cet Accord pour la construction du canal avait donc été obtenu après discussions entre les deux gouvernements et officialisé par le Protocole conjoint signé le 27 mai 2021. Donc, à part le côté technique qu'il faut naturellement toujours surveiller dans la réalisation de ce genre d'ouvrages, il n'y a rien d'anormal à ce que font les paysans du Nord-Est sur la rivière Massacre du côté haïtien. Les autorités dominicaines mentent effrontément quand elles disent, selon le Rapport du Conseil de Sécurité Nationale, que *« Ce projet est en violation du Traité de paix signé entre les deux pays en 1929 »*. Justement, regardons ce que dit ce fameux Traité de Paix, d'Amitié et d'Arbitrage, plus précisément, l'article 10 traitant des cours d'eau et autres rivières servant de frontière entre les deux Etats. Que dit cet article 10 ? *« En raison de ce que des rivières et autres cours d'eau naissent sur le territoire d'un des deux États, traversent sur le territoire de l'autre ou leur servent de limites, les deux Hautes Parties contractantes s'engagent à ne faire ni consentir aucun ouvrage susceptible soit de changer le cours naturel de ces eaux, soit d'altérer le débit de leurs sources.*

Cette disposition ne pourra s'interpréter de manière à priver l'un ou l'autre des deux Etats du droit d'user d'une manière juste et équitable, dans les limites de leurs territoires respectifs, desdits rivières et autres cours d'eau pour l'arrosage des terres et autres fins agricoles et industrielles ». C'est clair, précis et sans aucune ambiguïté. Il faut être de mauvaise foi ou cherchant des confrontations pour interpréter différemment cet article 10 du Traité de paix. D'ailleurs, c'est en le respectant scrupuleusement qu'à aucun moment, depuis la signature de cet accord entre les deux Etats, la République d'Haïti n'a jamais contesté ni fait la moindre remarque ou obstacle vis-à-vis de la République dominicaine qui a construit onze canaux sur cette même rivière Massacre dont aujourd'hui les dirigeants contestent la construction d'un premier canal du côté haïtien. En vertu de quel droit, au nom de quel Traité, Santo Domingo conteste-t-elle le droit des Haïtiens d'utiliser la même rivière que les Dominicains qui jouissent de leur droit comme le veut le Traité de 1929 ?

On n'est pas souvent d'accord avec l'agronome Jean André Victor, mais l'honnêteté impose qu'on reconnaît qu'il a raison et surtout qu'il était l'un des premiers hommes politiques à avoir posé la problématique de l'utilisation de la rivière Massacre de manière abusive par les Dominicains et à dire que les Haïtiens étaient dans leur bon droit aujourd'hui de construire un canal sur la rivière Massacre. L'agronome Jean-André Victor, dès le 12 septembre, a dénoncé l'attitude arrogante du Président Luis Abinader quand celui-ci a imposé quasiment un blocus à Haïti en fermant la totalité des frontières dominicano-haïtiennes. Le mardi 12 septembre 2023, sur la radio *Magik9*, il était interrogé sur ce conflit et la menace d'Abinader contre Haïti. « *Les mesures annoncées par le Président dominicain Luis Abinader n'ont aucune base juridique valable. Ce sont des menaces pour forcer l'arrêt de la construction du canal du côté des Haïtiens. Bien qu'en retard, les autorités haïtiennes devraient alerter la Communauté internationale vu l'ampleur du conflit. On devrait constituer un dossier solide pour faire valoir nos droits et exiger la régularité. Les Dominicains ont violé, de façon sauvage, tous les accords en ce sens.*

Sur la rivière Massacre, le République dominicaine a déjà effectué plusieurs prises irrégulières dans le silence total des Haïtiens. Aujourd'hui, nos voisins pensent qu'ils ont affaire à un Etat inexistant qui ne peut pas faire valoir ses droits, ne comprend pas ce qui se passe et n'est pas non plus à la hauteur de la gestion des cours d'eau internationaux», répondait l'homme politique. **(A suivre)**

C.C

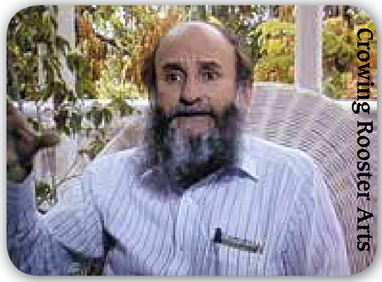


Jacques Sauveur Jean

Haiti and Palestine, Small Nations but Symbolically Huge



Palestine and Haiti are two emblematic nations of struggle.



Crowing Rooster Arts

Anti-imperialist, pro-democracy Haitian-Palestinian businessman Antoine Izméry was assassinated three decades ago, but his example and memory live on

by Berthony Dupont

We have entered a tumultuous period in world history where we are witnessing in realtime the collapse of the U.S. Empire in the face of the rising independence and power of nations that were either formerly oppressed colonies or nearly so at the turn of the last century.

China and Russia, respectively the largest in population and landmass, lead the growing queue of nations joining the new multipolar world project, which aspires to a more cooperative and peaceful international order.

Over the decades leading up to this moment, Cuba, South Africa, North Korea, Venezuela, Bolivia, and Nicaragua (among others) have all provided examples of how countries can resist U.S. imperialism and its allies.

But due to their long, tortured, and arduous histories, two small nations have become humanity's exemplars of dogged, popular resistance and are forging a vanguard path: Palestine, in the Eastern Hemisphere, and Haiti, in the West. In many ways, the determination of each has pushed Washington's neoliberal warplane into a nose-dive.

The two are similar in area, at least historically. Palestine, before its 1948 dismemberment, and Haiti, are both just over 10,000 square miles, about the size of Maryland or Massachusetts. They also have comparable worldwide populations, about 14 million Palestinians worldwide, and about 15 million Haitians.

They also have similar histories. Both occupy geopolitically strategic lands which have been war-ravaged and scrimmaged over by foreign powers: the Ottoman Empire, France, and England over Palestine in the late 19th and early 20th centuries, and Spain, France, and England over Haiti a century earlier.

The political classes of both nations are rent with divisions, having no clear, unified leadership. However, through pride in and awareness of their histories, hardened by decades of oppression, both Palestinians and Haitians maintain a cohesive consciousness of their emblematic vanguard role.

Haiti, which carried out history's first and last successful slave revolution in 1804, has been punished and regularly occupied over the last 220 years. Palestine, butchered on the imperialist alter in 1948, has experienced the same outrageous treatment for the last 75 years and now stands poised to carry out the first successful revolution against settler colonialism, of which Israel is perhaps history's most repugnantly brazen and virulent example.

Hamas' extraordinarily successful Oct. 7 attack against its Israeli occupiers, sparking the genocidal fury that Israel is now unleashing on Gaza, has galvanized the universal disgust of the Zionist state by the Arab World and Global South generally.

Similarly, Haiti's refusal to bow to Washington's agenda despite three military occupations since 1915, and its continuing resistance to a fourth intervention being devised with Kenyan troops, has also stymied U.S. plans to make the country a bulwark against the multipolar movement's incorporation of the land of founding father Jean-Jacques Dessalines and anti-occupation guerrilla leader Charlemagne Péralte.

Antoine Izméry was an anti-imperialist Haitian bourgeois of Palestinian descent who embodied and articulated the aspirations of the Haitian and Palestinian people. "The U.S. government will never tolerate a nationalist government," he said in a 1992 interview. "In other words, a government which wants popular power."

For his close association with and defense of President Jean-Bertrand Aristide's government, a Haitian death squad hauled him out of a church and executed him in the middle of a street with a bullet to the head on Sep. 11, 1993, three decades ago.

Nonetheless, his example, like that of the thousands of Palestinian martyrs whom Israel is slaughtering today, cannot be extinguished.

And herein lies the great power that both the Palestinian and Haitian people wield. Through their decades of sacrifice, as well as resistance to and endurance of violence, injustice, and aggression, they have earned the respect and attention of nations around the world.

Is it possible that the heroic path they and their ancestors have traced will soon result in an end to their sufferings and the opening of a new age of peace, development, and prosperity? The response is clearly "Yes!"

Mangroves Can Protect Haiti From Climate Chaos. They're Disappearing

Haiti ratified the Convention on Biological Diversity in 1996, which obligates the country to protect and steward its natural areas, including mangrove forests. But environmental campaigners say the government has not kept its commitment — which could spell catastrophe for coastal communities.

by Jusly Felix

HAUT-FOURNEAU, HAITI — Tulien Elucien spends every day in the mangroves of Haut-Fourneau, on the northwestern coast of Haiti. He fishes alone using hooks and strings and sells his daily catch at the market. Tulien has been fishing since he was 12 years old and now, at 45, uses his skills to take care of his family. "Once inside the trees, the children's food is guaranteed," the father of three says.



Jusly Felix, GPJ Haiti

Tulien Elucien fishes with a net in the mangroves of Haut-Fourneau.

Tulien says the mangroves bring back many memories, from learning how to fish to taking refuge from bad weather. Not only are these mangroves a lifeline for fishermen and a tranquil place for families to gather and enjoy the coast, but they are also crucial bioshields, forming a natural barrier against floods, storms, cyclones and tsunamis.

Tulien usually earns between 1,500 and 2,000 Haitian gourdes (10 and 13 United States dollars) per fish but says his livelihood and those living in these coastal areas are under threat from those who cut down the mangroves for charcoal, a practice that can only be carried out with permission from the Ministry of Agriculture, Natural Resources and Rural Development.

Located 2 kilometers (1.2 miles) west of the city of Port-de-Paix, on the Atlantic coast, Haut-Fourneau is an important ecosystem for the city, home to 250 hectares (618 acres) of mangroves. This expanse is a haven for marine life and a feeding ground for birds. It sequesters twice as much carbon as rainforests, reducing greenhouse gas effects and slowing down global warming. With sea levels rising and the Caribbean country frequently hit by damaging storms, mangroves provide vital protection, but they are one of the most threatened habitats in the world. Everything from shrimp farming to agriculture poses a threat to their existence.



Jusly Felix, GPJ Haiti

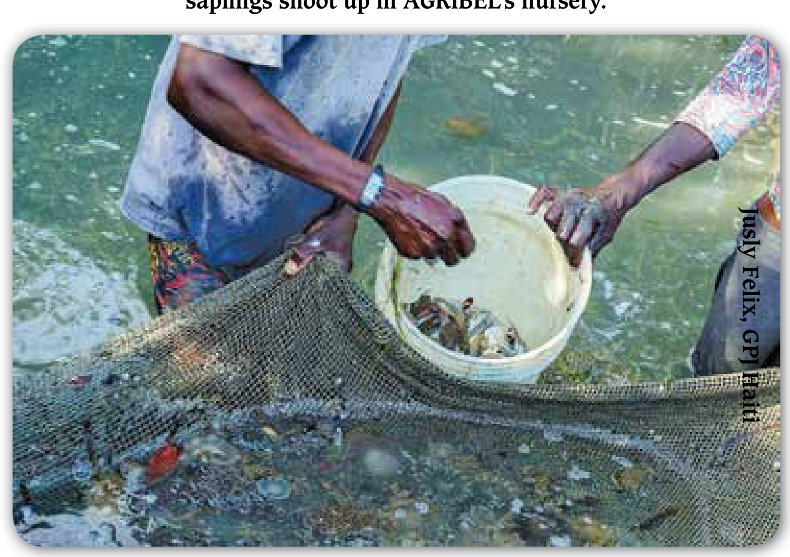
Trash collects in the mangroves of Haut-Fourneau, while mangrove saplings shoot up in AGRIBEL's nursery.

Haiti is listed among the countries that ratified the Convention on Biological Diversity in 1996, a multilateral treaty signed by 196 nations making a commitment to sustainable development. Under this convention, Haiti must better manage its resources and natural areas — including mangroves. But environmental campaigners say the government has not consistently adhered to its commitment.

In a recent study on the issues threatening mangroves, carried out by students from the École Technique d'Agriculture et de Gestion de l'Environnement (ETAGE), an environmental management school, deforestation and trash emerged as top concerns.

The school is part of a Port-de-Paix cooperative called *Association pour l'Agriculture Biologique et l'Economie Locale* (AGRIBEL). Locéan Saintil, an agricultural technician with the cooperative, says too many people dump their trash in the mangroves.

"The mangroves must be free of garbage — it will destroy it," Locéan says, adding that the ocean also washes a lot of garbage into the mangroves, which then gets trapped among tree roots. According to a 2021 article by Gabriel Grimsditch, program management officer at the Marine and Coastal Ecosystems Unit of the United Nations Environment Programme, "plastic bags and litter cover roots and sediment layers," which "can starve mangroves of oxygen; and can harm sea animals."



Jusly Felix, GPJ Haiti

Fishermen recover their catch in the Haut-Fourneau mangroves.

Locéan says too many people aren't aware of the crucial environmental role that mangroves play.

"In the face of climate change, the mangrove is a barrier against storms and the rise of water levels," Locéan says. "If it were to disappear, the inhabitants would be directly exposed to the pressure of the winds and the sea."

Efforts to discourage people from cutting down the mangrove for charcoal have improved the situation, but the practice continues.

Haiti's North-West departmental directorate of the Environment

suite à la page(12)

QUEL ORDRE IN'



Le Palais de verre, siège de l'Onu à New York

Par Thierry Meyssan

Nous reproduisons le texte de l'intervention de Thierry Meyssan à Magdebourg (Allemagne), lors de la conférence organisée par le magazine Compact, « Amitié avec la Russie » , le 4 novembre 2023. Il y explique ce qui constitue, selon lui, la différence fondamentale entre les deux conceptions de l'ordre du monde qui s'affrontent aujourd'hui du Donbass à Gaza : celle du bloc occidental et celle à laquelle se réfère le reste du monde. Il ne s'agit pas de savoir si cet ordre doit être dominé par une puissance (unipolaire) ou par un groupe de puissances (multipolaire), mais s'il doit être, ou non, respectueux de la souveraineté de chacun. Il s'appuie sur l'histoire du Droit international, tel que le Tsar Nicolas II et le Prix Nobel de la Paix Léon Bourgeois l'ont conçu.

Nous avons vu les crimes de l'Otan, mais pourquoi affirmer notre amitié avec la Russie ? N'y a-t-il pas un risque de voir celle-ci se comporter demain comme l'Otan aujourd'hui ? N'allons-nous pas substituer un esclavage à un autre ?

Pour répondre à cette question, je m'appuierais sur mon expérience successive de conseiller de cinq chefs d'État. Partout, les diplomates russes m'ont dit : vous faites fausse route : vous vous engagez à éteindre un incendie ici, alors qu'un autre a débuté ailleurs. Le problème est plus profond et vaste.

Je voudrais donc vous décrire la différence entre un ordre mondial fondé sur des règles et un autre basé sur le Droit international. Il ne s'agit pas d'une histoire linéaire, mais d'un combat entre deux conceptions du monde ; un combat qu'il nous appartient de poursuivre.

Au XVII° siècle, les Traités de Westphalie ont posé le principe de la souveraineté des États. Chacun est égal aux autres et nul ne peut s'ingérer dans les affaires intérieures des autres. Ce sont ces Traités qui ont régi durant des siècles aussi bien les relations entre les actuels Länders que celles entre les États européens. Ils ont été réaffirmés par le Congrès de Vienne, en 1815, lors de la défaite de Napoléon Ier.

À la veille de la Première Guerre mondiale, le Tsar Nicolas II convoqua deux Conférences internationales de la Paix (1899 et 1907) à La Haye afin de « rechercher des moyens les plus efficaces d'assurer à tous les peuples les bienfaits d'une paix réelle et durable ». Il les prépara avec le pape Benoît XV sur la base du droit canon et non pas sur le droit du plus fort. 27 États en signèrent les travaux finaux, après deux mois de délibérations. Le président du Parti [républicain] radical français, Léon Bourgeois, y présenta sa réflexion [1] sur la dépendance réciproque des États et sur l'intérêt qu'ils ont à s'unir malgré leurs rivalités.

Sous l'impulsion de Léon Bourgeois, la Conférence créa une Cour internationale d'arbitrage chargée de régler des conflits par la voie juridique plutôt que par la guerre. Selon Bourgeois, les États n'accepteront de se désarmer que lorsqu'ils auront d'autres garanties de sécurité.

Le texte final institue la notion de « devoir des États à éviter la guerre »… en recourant à l'arbitrage.

Sous l'impulsion d'un ministre du Tsar, Frédéric Fromhold de Martens, la Conférence convint que, durant un conflit armé, les populations et les belligérants doivent rester sous la protection des principes qui résultent « des usages établis entre nations civilisées, des lois de l'humanité et des exigences de la conscience publique ». Bref les signataires s'engageaient à ne plus se comporter en barbares.

Ce système ne fonctionne qu'entre États civilisés qui honorent leur signature et rendent des comptes à leur opinion publique. Il échoua, en 1914, parce que les États avaient perdu leur souveraineté en concluant des traités de Défense leur imposant d'entrer en guerre de manière automatique dans certaines circonstances qu'ils ne pouvaient apprécier eux-mêmes.

Les idées de Léon Bourgeois firent leur chemin, mais rencontrèrent des oppositions, dont celle de son rival au sein du Parti radical de Georges Clemenceau. Ce dernier ne croyait pas que les opinions publiques puissent empêcher des guerres. Les Anglo-Saxons, le président des États-Unis, Woodrow Wilson, et le Premier ministre britannique, Lloyd George, ne le croyaient pas non plus. Les trois hommes substituèrent la Force des vainqueurs au Droit international balbutiant à l'issue de la Première Guerre mondiale. Ils se partagèrent le monde et les restes des empires austro-hongrois, allemand, et ottoman. Ils rejetèrent l'entière responsabilité des massacres sur la seule Allemagne, niant les leurs. Ils lui imposèrent un désarmement sans garanties. Pour prévenir l'émergence d'un rival de l'Empire britannique en Europe, les Anglo-Saxons commencèrent à dresser l'Allemagne contre l'URSS et obtinrent le silence de la France en l'assurant qu'elle pourrait piller le II° Reich vaincu. D'une certaine manière, comme l'a dit le premier président de la République fédérale, Theodor Heuss, ils ont organisé les conditions du développement du nazisme.

Comme ils en étaient convenus entre eux, les trois hommes remodelèrent le monde à leur image (les 14 points de Wilson, les accords Sykes-Picot, la déclaration Balfour). Ils créèrent le foyer juif de Palestine, disséquèrent l'Afrique et l'Asie et tentèrent de réduire la Turquie à sa portion congrue. Ils organisèrent tous les désordres actuels du Moyen-Orient.

C'est pourtant sur la base des idées de feu Nicolas II et de Léon Bourgeois que la Société des Nations (SDN) fut instituée après la Première Guerre mondiale, sans la participation des États-Unis qui refusaient ainsi officiellement toute idée de Droit international. Cependant, la SDN échoua aussi. Non pas parce que les États-Unis refusèrent d'en faire partie, comme on le dit. C'était leur droit. Mais d'abord parce qu'elle fut incapable de rétablir une stricte égalité entre les États, le Royaume-Uni s'opposant à considérer égaux les peuples colonisés. Ensuite parce qu'elle ne disposa pas d'armée commune. Et enfin parce que les nazis massacrèrent leurs opposants, détruisant l'opinion publique allemande, violèrent la signature de Berlin et n'hésitèrent pas à se comporter en barbares.

Dès la Charte de l'Atlantique, en 1942, le nouveau président états-unien Franklin Roosevelt, et le nouveau Premier ministre britannique, Winston Churchill, se fixèrent comme objectif commun d'instaurer un gouvernement mondial à l'issue du conflit. Les Anglo-Saxons, qui s'imaginaient pouvoir gouverner le monde, ne furent pas pour autant d'accord entre eux sur la manière d'y procéder. Washington ne souhaitait pas que Londres se mêle de ses affaires en Amérique latine, tandis que Londres n'entendait pas partager l'hégémonie de l'Empire sur lequel « le soleil ne se couchait jamais ». Les Anglo-Saxons signèrent quantité de traités durant la Guerre avec les gouvernements alliés, notamment ceux, en exil, qu'ils hébergeaient à Londres.

Au demeurant, les Anglo-Saxons ne parvinrent pas à vaincre le III° Reich, ce furent les Soviétiques qui le renversèrent et prirent Berlin. Joseph Staline, le premier secrétaire du PCUS, était opposé à l'idée d'un gouvernement mondial, qui plus est anglo-saxon. Il souhaitait juste un organisme capable de prévenir de futurs conflits. Quoi qu'il en soit, ce sont les conceptions russes qui ont accouchées du système : celui de la Charte des Nations unies, lors de la conférence de San Francisco.

Dans l'esprit des conférences de la Haye, tous les États membres de l'Onu sont égaux. L'Organisation comprend un tribunal interne, la Cour internationale de Justice, chargé de régler les conflits qui surgissent entre ses membres. Cependant, compte tenu des expériences précédentes, les cinq puissances victorieuses disposent d'un siège permanent au Conseil de sécurité avec un veto. Vu qu'il n'y avait aucune confiance entre eux (les Anglo-Saxons avaient envisagé de poursuivre la guerre avec les troupes allemandes restantes contre l'URSS) et que l'on ignorait comment se comporterait l'Assemblée générale, les différents vainqueurs voulaient s'assurer que l'Onu ne se retourne pas contre eux (les États-Unis avaient commis d'effroyables crimes de guerres en lançant deux bombes atomiques contre des civils, alors que le Japon… préparait sa reddition aux Soviétiques). Mais les grandes puissances ne comprenaient pas du tout le veto de la même manière. Pour les uns, c'était un droit de censurer les décisions des autres, pour d'autres, c'était l'obligation de prendre les décisions à l'unanimité des vainqueurs.

Sauf que dès le début, les Anglo-Saxons n'ont pas joué le jeu : un État israélien s'est auto-proclamé (14 mai 1948) avant que l'on ait convenu de ses frontières, puis l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies qui devait veiller à la création d'un État palestinien, le comte Folke Bernadotte, fut assassiné par des suprémacistes juifs, sous le commandement d'Yitzhak Shamir. En outre, le siège du Conseil de sécurité dévolu à la Chine, dans le contexte de la guerre civile chinoise finissante, a été donné au Kuomintang de Tchang Kaï-chek et non pas à Beijing. Les Anglo-Saxons proclamèrent l'indépendance de leur zone d'occupation coréenne sous le nom de « République de Corée » (15 août 1948), créèrent l'Otan (4 avril 1949), puis proclamèrent l'indépendance de leur zone d'occupation allemande sous le nom d'« Allemagne fédérale » (23 mai 1949).

Considérant qu'on l'avait bernée, l'URSS claqua la porte (politique du « siège vide »). Le Géorgien Joseph Staline avait cru, à tort, que le veto n'était pas un droit de censure, mais une condition d'unanimité des vainqueurs. Il pensait bloquer l'organisation en la boycottant. Les Anglo-Saxons interprétèrent le texte de la Charte qu'ils avaient

TERNATIONAL ?



Angela Merkel et François Hollande

rédigé et profitèrent de l'absence des Soviétiques pour poser des « casques bleus » sur la tête de leurs soldats et ont livré une guerre aux Coréens du Nord (25 juin 1950) au « nom de la communauté internationale » (sic). En définitive, le 1er août 1950, les Soviétiques revinrent à l'Onu, après 6 mois et demi d'absence.

Si le Traité de l'Atlantique Nord est légal, le règlement intérieur de l'Otan viole la Charte des Nations unies. Il place les armées alliées sous le commandement des Anglo-Saxons. Son commandant-en-chef, le SACEUR, est obligatoirement un officier états-unien. Selon son premier secrétaire général, Lord Ismay, le véritable objectif de l'Alliance n'est ni de préserver la paix, ni de lutter contre les Soviétiques, mais de « Garder les Américains à l'intérieur, les Russes à l'extérieur et les Allemands sous tutelle » [2]. Bref, c'est le bras armé du gouvernement mondial que Roosevelt et Churchill voulaient créer. C'est en application de ce but que le président Joe Biden a ordonné le sabotage du gazoduc Nord Stream qui reliait la Russie à l'Allemagne.

À la Libération, le MI6 et l'OPC (c'est-à-dire la future CIA) ont secrètement installé un réseau *stay-behind* en Allemagne. Ils y ont placé des milliers de responsables nazis qu'ils ont aidé à échapper à la Justice. Klaus Barbie, qui tortura le coordinateur de la Résistance française Jean Moulin, devint le premier commandant de cette armée de l'ombre. Puis ce réseau fut incorporé au sein de l'Otan où il fut largement réduit. Il fut alors utilisé par les Anglo-Saxons pour s'ingérer dans la vie politique de leurs prétendus alliés, en réalité de leurs vassaux.

Les anciens collaborateurs de Joseph Goebbels créèrent la Volksbund für Frieden und Freiheit. Ils persécutèrent les communistes allemands avec l'aide des États-Unis. Plus tard les agents *stay-behind* de l'Otan purent manipuler l'extrême-gauche pour la rendre détestable. C'est par exemple le cas de la bande à Bader. Mais comme ces hommes furent arrêtés, le *stay-behind* vint les assassiner en prison, avant qu'ils ne soient jugés et parlent. En 1992, le Danemark, a espionné la chancelière Angela Merkel sur instruction de l'Otan, comme en 2022, la Norvège, autre membre de l'Otan, a aidé les États-Unis à saboter Nord Stream…

Revenons au Droit international, progressivement les choses sont rentrées dans l'ordre jusqu'à ce que l'Ukrainien Léonid Brejnev fasse, en Europe centrale, en 1968 lors du printemps de Prague, ce que les Anglo-Saxons faisaient partout ailleurs : il interdit aux États alliés de l'URSS de choisir un autre modèle économique que le sein.

C'est à la dissolution de l'URSS que les choses commencèrent à empirer. Le sous-secrétaire à la Défense US, Paul Wolfowitz, élabora une doctrine selon laquelle, pour rester les maîtres du monde, les États-Unis devaient tout faire pour prévenir l'émergence d'un nouveau rival, à commencer par l'Union européenne. C'est en application de cette idée que le secrétaire d'État James Baker imposa l'élargissement de l'Union européenne à tous les anciens États du Pacte de Varsovie et de l'URSS. En se développant ainsi, l'Union se privait de la possibilité de devenir une entité politique. C'est toujours en application de cette doctrine que le Traité de Maastricht a placé l'UE sous la protection de l'Otan. Et c'est encore en application de cette doctrine que l'Allemagne et la France paient et arment l'Ukraine.

Vint alors le professeur tchéco-US Josef Korbel. Il proposa aux Anglo-Saxons de dominer le monde en réécrivant les Traités internationaux. Il suffisait selon lui de substituer le droit anglo-saxon, fondé sur la coutume, à la rationalité du droit romain. De la sorte, tous les Traités donneraient à long terme l'avantage aux puissances dominantes : les États-Unis et le Royaume-Uni, liés par une « relation spéciale », selon les mots de Winston Churchill. La fille du professeur Korbel, la démocrate Madeleine Albright devint ambassadrice à l'Onu, puis secrétaire d'État. Puis, lorsque la Maison-Blanche passa aux mains des Républicains, la fille adoptive du professeur Korbel, Condoleeza Rice, lui succéda en tant que conseillère nationale de Sécurité, puis secrétaire d'État. Pendant deux décennies, les deux « sœurs » [3] ont patiemment réécrit les principaux textes internationaux, prétendument pour les moderniser, en fait pour en changer l'esprit.

Aujourd'hui, les Institutions internationales fonctionnent selon des règles édictées par les Anglo-Saxons, basées sur les précédentes violations du Droit international. Ce droit n'est écrit dans aucun code, puisqu'il s'agit d'une interprétation de la coutume par la puissance dominante. Tous les jours, nous substituons des règles injustes au Droit international et nous violons notre propre signature.

Par exemple : Les États baltes se sont engagés par écrit, lors de leur création en 1990, à conserver les monuments honorant les sacrifices de l'Armée rouge. La destruction de ces monuments est donc une violation de leur propre signature.

La Finlande s'est engagée par écrit en 1947 à rester neutre. Son adhésion à l'Otan est donc une violation de sa propre signature.

Les Nations unies ont adopté, 25 octobre 1971, la résolution 2758 reconnaissant que Beijing, et non pas Taïwan, est le seul représentant légitime de la Chine. À la suite de quoi, le gouvernement de Tchang Kaï-chek a été expulsé du Conseil de sécurité et remplacé par celui de Mao Zedong. Par conséquent, les récentes manœuvres navales chinoises dans le détroit de Taïwan ne constituent pas une agression contre un État souverain, mais un libre déploiement de ses forces dans ses propres eaux territoriales.

Les accords de Minsk devaient protéger les ukrainiens russophones du harcèlement des « nationalistes intégraux ». La France et l'Allemagne s'en sont portées garant devant le Conseil de sécurité. Mais, ainsi que l'ont dit Angela Merkel et François Hollande, aucun des deux n'avait l'intention de les appliquer. Leurs signatures ne valent rien. S'il en était autrement, il n'y aurait jamais eu de guerre en Ukraine.

Jusqu'à ce que les États-Unis la menacent en stockant des armes à sa frontière, la Fédération de Russie a respecté tous les engagements qu'elle a signé ou que l'Union soviétique a signé. Cependant, elle vient, en mai dernier, de violer à son tour le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP). Celui-ci fait obligation aux puissances nucléaires de ne pas répandre leur arsenal nucléaire dans le monde. Les États-Unis, violant leur signature, stockent depuis des décennies, des bombes atomiques dans cinq pays vassaux. Sur les bases de Kleine Brogel en Belgique, de Büchel ici en Allemagne (Rhénanie-Palatinat), d'Aviano et de Ghedi en Italie, de Volkel aux Pays-Bas et d'Incirlik en Turquie.

Puis ils disent, en vertu de leurs coups de force, que c'est devenu la coutume. Or, la Fédération de Russie, se considérant assiégée, a, elle aussi, violé le Traité de non-prolifération et a installé des bombes atomiques sur le territoire de la Biélorussie. Bien sûr, la Biélorussie n'est pas Cuba. Y placer des bombes nucléaires russes ne change rien. C'est juste un message envoyé à Washington : si vous voulez rétablir le Droit du plus fort, nous pouvons aussi l'accepter, sauf que, désormais, ce sont nous les plus forts.

Pour être efficaces et pérennes, avait expliqué Léon Bourgeois, au siècle dernier, les Traités de désarmement doivent être fondés sur des garanties juridiques. Il est donc urgent de revenir au Droit international, faute de quoi nous nous lancerons tête baissée dans une guerre dévastatrice.

Notre honneur et notre intérêt, c'est de rétablir le Droit international. C'est une construction fragile. Si nous voulons éviter la guerre, nous devons le rétablir et nous avons la certitude que la Russie pense comme nous, qu'elle ne le violera pas.

Ou nous pouvons soutenir l'Otan qui a réuni ses 31 ministres de la Défense à Bruxelles, le 11 octobre, pour écouter en visioconférence leur homologue israélien leur annoncer qu'il allait raser Gaza. Et aucun de nos ministres, dont l'Allemand Boris Pistorius, n'a osé s'élever contre la planification de ce crime de masse commis contre des civils. L'honneur du peuple allemand a déjà été trahi par les nazis qui, en définitive, vous ont sacrifiés. Ne vous laissez pas trahir à nouveau, par le Parti social-démocrate et les Verts cette fois.

Nous n'avons pas à choisir entre deux suzerains, mais à protéger la paix, du Donbass à Gaza, et, en définitive, à défendre le Droit international.

====

[1] Le « Solidarisme » est devenu l'idéologie dominante de la IIIᵉ République française.

[2] Notez bien, « les Russes à l'extérieur », pas les Soviétiques.

[3] Condoleeezza Rice n'a jamais été légalement adoptée, mais elle vivait chez le professeur Korbel. Madeleine Albright la considérait comme sa jeune sœur.

Réseau Voltaire | 29 octobre 2023

L'Allemagne a pris un certain nombre de mesures sévères à l'encontre des migrants



Les 16 dirigeants des Länder d'Allemagne et le chancelier fédéral, Olaf Scholz, (SPD) après 17 heures de négociations ont pris une décision sur les migrants. L'Allemagne réduit considérablement le nombre de demandeurs d'asile séjournant en Allemagne.

«Les gouvernements des Länder s'accordent sur un régime d'asile plus strict», fait savoir Die Welt. «À l'avenir, les procédures d'asile devraient être beaucoup plus rapides, il devrait y avoir moins d'argent pour les demandeurs d'asile, les cartes de paiement devraient remplacer les espèces pour les bénéficiaires de prestations - et il pourrait même être possible d'effectuer des procédures d'asile en dehors des frontières de l'UE», précise le média allemand.

«Le but est de rendre l'Allemagne moins attractive en tant que destination pour les migrants», souligne Die Welt.

Olaf Scholz a parlé d'un «moment très historique» que nous vivons actuellement ici. *«Outre les engagements désormais bien connus et incontestés en faveur d'une meilleure protection des frontières extérieures de l'Europe, d'un renforcement des contrôles aux frontières nationales et de la nécessité de conclure des accords sur la migration avec les pays d'origine, le document contient diverses mesures destinées à réduire considérablement le nombre de demandeurs d'asile séjournant en Allemagne»*, conclut Die Welt.

Observateur continental 08 Novembre 2023

La richesse de Donald Trump aurait bondi de 500 millions de dollars

La valeur nette de l'ancien président a grimpé à 3,1 milliards de dollars depuis 2021.

«La fortune de Trump a été évaluée par l'indice Bloomberg des milliardaires à 3,1 milliards de dollars, contre 2,6 milliards de dollars en 2021», annonce Bloomberg.

«L'ancien président Donald Trump a vu sa richesse grimper d'un demi-milliard de dollars grâce à des mesures judicieuses», rajoute le New York Post.

«Cela est notamment le fait d'un déménagement en Floride, à faible taux d'imposition, la vente d'actifs et le remboursement de dettes personnelles, selon un rapport», précise le média anglophone de New York.

*«Une part importante de la richesse de Donald Trump peut être attribuée à la hausse de la valeur des propriétés de son domaine de Mar-a-Lago à Palm Beach ainsi que de son complexe de golf Doral à Miami», selon Bloomberg. «Donald Trump possède également une douzaine d'autres terrains de golf aux États-Unis, en Écosse et en Irlande, qui ont collectivement généré 50% de revenus supplémentaires au cours de la période de tr*ois ans s'étendant de 2019 à 2022».

L'ancien président des États-Unis est actuellement jugé à New York, où le procureur général de l'État a allégué dans une action civile que l'ancien président avait frauduleusement gonflé la valeur de ses actifs afin d'obtenir des prêts auprès des banques.

Observateur continental 08 novembre 2023

Suite de la page (4)



: https://worldbeyondwar.org/CanadaStopArmingIsrael/

Les installations de Don Mills de L3 Harris à Toronto et ses installations de Waterdown, à l'extérieur de Hamilton en Ontario, produisent les technologies d'imagerie électro-optique et infrarouge WESCAM MX-Series qui sont utilisées pour la surveillance et le ciblage le long des frontières, sur les avions, les navires et les drones.

L3 Harris est un fournisseur majeur des avions F-35 de Lockheed Martin et affirme avoir livré deux millions de pièces pour le programme F-35, ainsi que 1 600 composants pour chaque avion. L'armée de l'air israélienne compte actuellement 36 F-35 opérationnels dans sa flotte croissante, qui ont été déployés lors de l'assaut du mois dernier sur Gaza qui a tué plus de 10 000 Palestiniens.

La technologie de L3 fait également partie intégrante des navires de guerre israéliens. Une autre filiale de L3Harris, L3 MAPPS, dont les installations à Montréal ont été bloquées ce matin, affirme avoir été la pionnière du système de gestion de plate-forme intégré utilisé pour surveiller et contrôler les machines et systèmes de plate-forme des corvettes SA'AR 5 et SA'AR 6 de la marine israélienne. Le navire de guerre SA'AR 5 est utilisé depuis longtemps par la marine israélienne pour maintenir le blocus naval illégal de Gaza et, selon les forces israéliennes, les navires SA'AR 6 ont été utilisés pour attaquer Gaza depuis la mer au cours du mois dernier.

L3Harris fabrique également des composants pour les munitions d'attaque directe conjointe (JDAM) fabriquées par Boeing. JDAM est un kit de guidage qui convertit les bombes non guidées en munitions dites intelligentes. Boeing accélèrerait la livraison à Israël de 1 800 kits JDAM, dans le cadre d'une vente de 2021 évaluée à environ 735 millions de dollars américains.

L3 Harris et ses filiales bénéficient du soutien du Canada. Le gouvernement du Canada leur a accordé plus de 600 millions de dollars en contrats avec le ministère de la Défense nationale et d'autres agences, selon des données gouvernementales accessibles au public, et a négocié des centaines de millions de dollars supplémentaires en contrats avec le ministère de la Défense des États-Unis via la Corporation commerciale canadienne. .

Plus de 12 000 tonnes d'explosifs ont été larguées sur Gaza au cours du mois dernier, ce qui équivaut à la force explosive de la bombe nucléaire larguée sur Hiroshima au Japon en 1945.

Le Canada a accordé 315 permis pour un total de 21,3 millions de dollars de biens et de technologies militaires exportés vers Israël en 2022. Y compris 3,2 millions de dollars en bombes, torpilles, roquettes, missiles et autres engins explosifs. Ces chiffres n'incluent pas la grande majorité des exportations militaires vendues aux États-Unis, qui sont ensuite incorporées dans les armes envoyées à Israël. La liste des entreprises qui arment l'armée israélienne n'est pas publiée par le gouvernement canadien, mais l'organisation anti-guerre World BEYOND War a publié une carte répertoriant des dizaines d'entreprises à travers le Canada impliquées dans la fourniture d'armes et de technologies militaires à Israël.

Le Traité sur le commerce des armes, dont le Canada est signataire, souligne l'importance de respecter le droit international humanitaire, les droits de la personne et de réglementer le commerce mondial des armes. L'article 6.3 interdit les transferts d'armes par les États parties s'ils savent que les armes pourraient être utilisées dans un génocide, des crimes contre l'humanité, des violations graves des conventions de Genève, des attaques dirigées contre des civils ou d'autres crimes de guerre. Il existe de nombreuses preuves que les armes sont actuellement utilisées par Israël précisément de cette manière.

Human Rights Watch a appelé les principaux alliés d'Israël, dont le Canada, à suspendre leur aide militaire et leurs ventes d'armes à Israël, accusant ses forces de commettre en toute impunité des abus graves et généralisés équivalant à des crimes de guerre contre des civils palestiniens. *« Les futurs transferts militaires vers Israël face aux graves violations persistantes des lois de la guerre risquent de rendre les États-Unis, le Royaume-Uni, le Canada et l'Allemagne complices de ces abus s'ils y contribuent sciemment et de manière significative »*, a déclaré Human Rights Watch.

Colombus Free Press 10 Novembre 2023

Suite de la page (9)



Tulien Elucien's son-in-law, Marc Evens Joseph, rows a canoe past a destroyed area of the Haut-Fourneau mangroves.

Ministry organized an awareness campaign in 2016, with the aim of drafting a municipal decree that would declare the mangrove area in Haut-Fourneau a protected area. That objective was not achieved, which some blame on changes to political structures in Haiti and a shift in priorities, says agricultural engineer Owell Theock, an agronomist and coordinator of the campaign.

"We cannot do anything without state support," he says, reiterating the need for help to limit human activity in the mangroves.

Theock says the three-month awareness campaign involved 30 outreach agents, who conducted workshops with teachers, students and fishermen on the importance of mangroves, planting and harvesting mangrove seeds, and setting up a nursery. Luckner Noël, North-West departmental director of the Environment Ministry, was unavailable for comment.

Michelet Doreste used to cut down mangrove trees to sell for charcoal but now makes a living fishing the waters of this important ecological area.

"I don't believe cutting the mangrove is to our advantage," Doreste says. "They are a protection against cyclones for us."

Doreste admits he doesn't make as much money from fishing, but says it's a necessary change as human lives depend on the mangroves.

But fishing can also threaten mangroves; fishing for crab, for example, contributes to the destruction of the mangroves because fishermen have to dig up the trees to get to the crabs, which can damage roots. "This causes a complete loss of the plant," Theock says.

Members of AGRIBEL plan to work with fishermen to ensure that they have the right equipment to fish in the sea, to deter them from fishing in the mangroves. Locéan says the fishing line used in the mangroves would not stand up to ocean fishing.

"The mangrove is the place where fish coming from the sea take refuge to reproduce," Locéan says. "They lay their eggs in the mangrove and leave the small fish to feed and grow until they are strong enough to return to the open sea. The fact that they are caught before they return to the sea prevents the sea from being fertile."

The cooperative has set up a mangrove nursery in Haut-Fourneau and is working on a project to introduce beekeeping to the area, which will help pollinate the mangroves as well as produce honey.

While Tulien attended the workshops to learn more about mangrove conservation and discourages his neighbors and friends from cutting down the mangroves, he still must fish to feed his family.

"After a fishing trip, people will need a lot of money to buy fish from me," he boasts, "because I catch very big fish."

***Jusly Felix** is a Global Press Journal reporter based in Haiti. Megan Spada, GPJ, translated this article from French. This story was originally published by Global Press Journal.*

L'Ukraine a perdu la guerre



Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, s'adresse au Sommet international des communautés et des régions à côté de Zelensky, le 20 avril 2023. (OTAN, Flickr, CC BY-NC-ND 2.0)

Par Ted Snider

L'Ukraine a-t-elle perdue la Guerre? En tous les cas, les discours du général Valery Zaluzhny et les pressentiments américains sur les pourparlers de paix suggèrent que l'Ukraine n'a plus d'options pour vaincre la Russie. (ASI)

L'Ukraine a perdu la guerre. Il ne s'agit pas de "fake news" diffusées par les médias sociaux. Ce n'est pas de la propagande des médias russes. C'est ce qui découle des déclarations du commandant en chef des forces armées ukrainiennes, le général Valery Zaluzhny, dans une interview accordée à The Economist le 1er novembre.

Dans cette interview, M. Zaluzhny estime que "nous sommes dans une impasse". Quant aux chances de l'Ukraine de sortir victorieuse de cette impasse, il pronostique qu'"il n'y aura probablement pas de percée profonde et magnifique".

Reconnaître l'existence d'une impasse n'est pas reconnaître la défaite. Mais une impasse implique une longue guerre d'usure. Et dans une longue guerre, selon The Economist, Zaluzhny "reconnaît [que] la Russie a l'avantage". "Il ne fait aucun doute dans l'esprit du général Zaluzhny, rapporte The Economist, qu'une longue guerre favorise la Russie. Zaluzhny déclare que "le plus grand risque d'une guerre de tranchées d'usure est qu'elle peut s'éterniser pendant des années et user l'État ukrainien ... tôt ou tard, nous allons nous rendre compte que nous n'avons tout simplement pas assez de gens pour nous battre". Un proche collaborateur du président ukrainien, Volodymyr Zelensky, a déclaré au magazine Time, dans une interview publiée le même jour, que même si les États-Unis donnaient à l'Ukraine toutes les armes dont elle a besoin, elle "n'a pas les hommes pour les utiliser".

Il ressort de ces déclarations que l'Ukraine a perdu la guerre. La guerre est dans une impasse. Une impasse implique une longue guerre d'usure. Une longue guerre d'usure favorise la Russie parce que l'Ukraine manquera d'hommes.

Dans un long essai publié simultanément par The Economist, Zaluzhny explique plus en détail qu'une longue guerre d'usure favorise la Russie : « *la guerre, à son stade actuel, évolue progressivement vers une forme de position, dont il a toujours été difficile de sortir, d'un point de vue historique, tant pour les forces armées que pour l'État dans son ensemble. En même temps, la prolongation d'une guerre, en règle générale, dans la plupart des cas, profite à l'une des parties au conflit. Dans notre cas particulier, il s'agit de la fédération de Russie, car cela lui donne l'occasion de reconstituer et de renforcer sa puissance militaire* ».

Zaluzhny poursuit en expliquant qu'une guerre d'usure "conduit à l'absence de capacité de l'Ukraine à obtenir une supériorité sur l'ennemi dans les réserves en augmentant leur nombre" parce que "par rapport à l'Ukraine, la Fédération de Russie a presque trois fois plus de ressources humaines mobilisables".

Et ce n'est pas seulement en termes de nombre de troupes que la Russie bénéficie d'une supériorité qui aura raison de l'Ukraine. Les sanctions imposées par les États-Unis avaient pour but d'épuiser l'économie russe jusqu'à ce qu'elle soit incapable de financer sa guerre.

Mais, dans son essai, Zaluzhny écrit que « *la Russie conserve actuellement et est capable de maintenir une supériorité en matière d'armes et d'équipements, de missiles et de munitions pendant une période considérable, tandis que les capacités de l'industrie militaire augmentent, malgré l'introduction par les principaux pays du monde de sanctions sans précédent à l'encontre de l'État agresseur* ».

La Russie dispose d'un avantage numérique en matière d'équipements et de munitions et sa production augmente. Alors que *« [l]es forces armées ukrainiennes bénéficient d'une assistance matérielle et logistique importante de la part des nations partenaires, il n'est toutefois pas possible d'accumuler ces fonds dans les volumes requis, compte tenu de l'intensité accrue de la consommation quotidienne moyenne de missiles et de munitions ».*

La Russie a gagné la guerre parce qu'elle s'est installée dans une impasse, une longue guerre d'usure dans laquelle, avec le temps, la supériorité numérique russe en hommes et en armes aura raison de l'Ukraine et l'épuisera.

Mais il est important d'analyser non seulement l'évaluation publiée par Zaluzhny, mais aussi la question de savoir pourquoi il a choisi de publier sur une chaire occidentale aussi publique.

Dans l'article du Time publié le même jour, certains des "plus proches collaborateurs" de Zelensky affirment que le président est en conflit avec ses généraux et que, "endurci" dans une position qui ne reflète plus la réalité du champ de bataille, il ne les écoute pas. Le fait que Zelensky croie depuis longtemps "à la victoire finale de l'Ukraine sur la Russie [...] inquiète certains de ses conseillers" parce qu'il "frise le messianisme" et les empêche d'être flexibles et d'adapter leur stratégie à l'évolution de la réalité. Zelensky "se fait des illusions". Son proche collaborateur se plaint que "nous n'avons plus d'options. Nous ne sommes pas en train de gagner. Mais essayez de le lui dire".

Zelensky n'écoute pas ses généraux, ce qui nuit aux forces armées et au peuple ukrainien. Peut-être que puisque Zelensky ne veut pas écouter son général en chef, ce dernier a parlé aux soutiens occidentaux de Zelensky. Peut-être que si Zelensky n'écoute pas Zaluzhny, il écoutera Washington qui a écouté Zaluzhny. La parole de Zaluzhny a du poids. C'est un général très respecté, même par la Russie.

Ni dans son interview avec The Economist, ni dans l'essai qui l'accompagne, Zaluzhny ne mentionne jamais Zelensky. Il parle au président, pas à lui.

Le message de Zaluzhny au public de Time dans l'Occident politique est peut-être aussi un moyen de faire passer le message à Zelensky. Le message complet est dévastateur. Les gros titres se concentrent sur le mot "impasse". Mais, comme l'a répondu le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, à l'évaluation de Zaluzhny, "Non, il n'y a pas d'impasse".

Le diagnostic de l'impasse repose sur une mauvaise compréhension des différentes approches stratégiques de la guerre par les deux armées. The Economist illustre l'impasse en disant que "cinq mois après le début de sa contre-offensive, l'Ukraine n'a réussi à avancer que de 17 kilomètres. La Russie s'est battue pendant dix mois autour de Bakhmut, à l'est, "pour prendre une ville de six kilomètres sur six".

Mais les résultats sont mesurés en fonction du territoire pris. C'est l'objectif de l'Ukraine, qui tente de reprendre des terres que la Russie a prises et de repousser la Russie hors de ses frontières. Mais la Russie ne se bat pas pour un territoire, mais pour la victoire sur les forces armées ukrainiennes. Pour l'instant, la victoire de la Russie ne se mesure pas en termes de territoire, mais en termes d'attrition des hommes, des équipements et de l'artillerie ukrainiens. De ce point de vue, la guerre n'est pas une impasse. La Russie a acquis peu de territoire, mais elle atteint son objectif. Depuis que l'Ukraine a entamé sa contre-offensive, la perte d'équipements de pointe, notamment de chasseurs à réaction et de chars fournis par l'OTAN, est stupéfiante, et les pertes en vies humaines horribles. L'Ukraine est à court d'armes et, comme l'ont dit les assistants de Zaluzhny et Zelensky, elle est à court d'hommes encore plus rapidement.

Mais la Russie gagne aussi du terrain. L'usure des forces ukrainiennes a créé une vulnérabilité que la Russie semble maintenant exploiter pour lancer sa propre version d'une contre-offensive.

Elles avancent méthodiquement sur un certain nombre de fronts stratégiques. Le plus important pourrait être Avdiivka, dont la défaite pourrait ouvrir la porte du Donbass aux forces russes, permettant à la Russie de consolider les frontières de ses territoires nouvellement annexés.

L'Ukraine redéploye désespérément des troupes du front sud, ce qui laisse penser qu'elle est à court d'hommes et qu'elle manque de réserves pour les envoyer à Avdiivka, et que la perte d'un territoire stratégique clé est peut-être imminente.

Zaluzhny s'oppose à la stratégie de Zelensky consistant à dépenser des vies sur Avdiivka, comme il s'est opposé à sa stratégie consistant à dépenser des vies sur Bakhmut. Mais Zelensky ne l'écoute pas. C'est peut-être la raison pour laquelle Zaluzhny a transmis son message aux mécènes de Zelensky. La guerre d'usure qui se concentre maintenant sur Avdiivka pourrait conduire à l'épuisement des hommes et à la perte d'un territoire essentiel qui pourrait marquer le début de la prise de conscience que l'Ukraine a perdu la guerre.

*Ted Snider est un chroniqueur régulier sur la politique étrangère et l'histoire des États-Unis pour Antiwar.com Il contribue également fréquemment à Responsible Statecraft et à The American Conservative, ainsi qu'à d'autres publications.

Antiwar.com, 7 novembre 2023
Traduction Arretsurinfo.ch
Arrêt sur info — 09 novembre 2023

Les États-Unis doivent quitter l'Afrique maintenant



La plus grande base américaine en Afrique se trouve dans le petit pays de Djibouti, sur la mer Rouge

Par Brad Pearce*

Le 26 octobre, le sénateur Rand Paul (R-KY) a imposé un débat et un vote sur la présence militaire américaine au Niger. Le Sénat a voté à une écrasante majorité le maintien de nos troupes dans ce pays en difficulté. L'Afrique fait l'objet d'une attention accrue en raison de l'instabilité généralisée et de la lutte entre les superpuissances pour le continent. La présence des troupes américaines met les Américains en danger et ne résout aucun des problèmes de l'Afrique.

À l'époque de la guerre froide, les États-Unis s'appuyaient principalement sur leur « puissance douce » en Afrique, mais leur présence militaire n'a cessé d'augmenter au cours des 30 dernières années. Il est temps de reconnaître l'échec de la présence militaire américaine en Afrique, de rapatrier nos troupes et de remplacer la violence par la diplomatie et le commerce. C'est la bonne chose à faire pour l'Amérique et la meilleure chose à faire pour l'Afrique.

Avant l'avènement de la guerre mondiale contre le terrorisme, les actions militaires américaines en Afrique consistaient principalement à évacuer des ressortissants américains en temps de crise, ce qu'ils ont fait à de nombreuses reprises en raison de la volatilité fréquente. Le premier grand déploiement américain a été l'opération des Nations unies en Somalie, qui s'est transformée en l'un des plus longs conflits de l'histoire américaine, sans parvenir à sécuriser la Somalie. L'empreinte américaine n'a cessé de s'étendre ; actuellement, la plus grande base américaine en Afrique se trouve dans le petit pays de Djibouti, sur la mer Rouge, tandis qu'il existe également une énorme et coûteuse base de drones à Agadez, au Niger, dans le Sahel central. En outre, les États-Unis entraînent des troupes sur tout le continent et ont déployé des commandos dans au moins 22 pays africains en 2022.

Lorsque les troupes américaines ont été déployées de manière permanente en Afrique pour la première fois après le 11 septembre, il n'y avait pas d'organisations terroristes transnationales connues sur le continent. Les États-Unis ont obtenu un meilleur prétexte pour leur présence lorsque l'Union des tribunaux islamiques (UTI) a pris le contrôle de la Somalie en 2006. L'UTI a ensuite été expulsée par une invasion menée par l'Éthiopie, laissant dans son sillage une ramification connue sous le nom d'Al-Shabab, qui a ensuite prêté allégeance à Al-Qaïda. À la suite de l'invasion éthiopienne, les Nations unies ont autorisé la mission de l'Union africaine en Somalie [ANISOM], que les États-Unis soutiennent depuis son lancement en 2007 par une importante présence aérienne et terrestre.

Le terrorisme islamique radical ne s'est véritablement répandu en Afrique qu'à partir des années 2010, lorsqu'il a été fortement stimulé par les actions des États-Unis et de l'OTAN en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. En particulier, lorsqu'une coalition de l'OTAN a renversé le dirigeant libyen de longue date Kadhafi en 2011, les combattants qu'il employait ont pillé son armurerie et sont retournés dans leur pays d'origine, relançant ainsi des rébellions dormantes. La guerre en Syrie a débuté à peu près à la même époque et a finalement permis à l'État islamique et à Al-Qaïda de gagner beaucoup de pouvoir et de territoire au Moyen-Orient. Parallèlement, la guerre des drones a gagné en popularité au sein de l'administration Obama, qui y voyait un moyen « bon marché » de mener des opérations antiterroristes dans l'ensemble du monde musulman. Lorsqu'ils ont été chassés de certains de leurs bastions par des frappes aériennes, Al-Qaïda et l'État islamique se sont rapidement développés en Afrique de l'Ouest, ce qui a donné aux États-Unis une justification supplémentaire pour accroître leur présence militaire dans la région, notamment au Niger.

Pendant un certain temps, la présence de troupes de combat américaines en Afrique de l'Ouest était un secret si bien gardé que lorsque quatre militaires américains ont été tués dans une embuscade au Niger en 2017, plusieurs législateurs éminents chargés de superviser l'armée américaine, y compris les bellicistes notoires que sont le sénateur Lindsey Graham (R-SC) et le défunt sénateur John McCain (R-AZ), ont reconnu qu'ils n'étaient pas au courant de la présence de troupes américaines dans le pays. Une exception à cette règle est le représentant Charlie Dent, qui a déclaré à Chris Cuomo de CNN : « *En ce qui concerne le Niger, je siège à la commission des crédits. Je supervise les projets de construction militaire. Nous sommes présents là-bas. Pas seulement là-bas, mais dans toute la région du lac Tchad, en soutenant les troupes locales pour lutter contre Boko Haram, en soutenant les opérations en Afrique de l'Ouest et l'opération au Mali. Nous avons donc toutes sortes de personnes dans cette région qui luttent contre un ennemi très dangereux, ISIS en Afrique de l'Ouest, en particulier* ».

Il s'agit là d'un aperçu étonnant du manque de réflexion des États-Unis sur leur présence militaire en Afrique à l'époque – les dirigeants civils chargés de superviser l'activité militaire ignoraient la présence de l'armée en Afrique de l'Ouest. Le seul contrôle exercé par le Congrès concernait les dépenses, qui comprenaient à l'époque la construction de la base de drones d'Agadez.

L'échec persistant en Afrique n'a pas dissuadé les décideurs politiques américains de poursuivre les mêmes stratégies. Dans The Intercept, le journaliste Nick Turse rapporte qu'en 2002 et 2003, le département d'État américain n'a signalé que neuf attaques terroristes dans toute l'Afrique, alors qu'en 2022, il y en a eu 2 737 rien qu'au Mali, au Burkina Faso et au Niger. La source de ces statistiques est le Centre d'études stratégiques pour l'Afrique, géré par le ministère américain de la défense, qui a publié début 2023 un rapport dévastateur sur la sécurité dans la région après 20 ans de forte implication des États-Unis dans la lutte contre le terrorisme. Le rapport indique que les décès dus au terrorisme en Afrique ont augmenté de 48 % pour la seule année 2022 ; le rapport souligne l'ironie du fait que le terrorisme a augmenté depuis le coup d'État au Mali, pour lequel le manque de sécurité a été utilisé comme justification, mais ne mentionne pas le fait qu'il n'y avait pratiquement pas de terrorisme avant que les États-Unis ne s'impliquent dans les opérations de lutte contre le terrorisme dans la région.

Comme si cela ne suffisait pas, les programmes de formation qui sont un élément clé de la politique africaine des États-Unis ont fait leurs preuves en renversant les gouvernements qu'ils sont censés soutenir. En août 2023, au moins 12 coups d'État ont été perpétrés par du personnel formé par les États-Unis depuis 2008. Une étude réalisée en 2022 a montré que la formation américaine rend les soldats plus favorables aux États à parti unique et moins intéressés par la préservation des droits de l'homme. Après leur formation, ils comprennent l'intérêt de réduire les conflits au sein d'un État en prenant seul le pouvoir. Ils ont été formés également à des compétences permettant de mener à bien des coups d'État. Ne vous inquiétez pas, le commandant de l'AFRICOM, le général Michael Langley, a toute confiance dans notre « programme » qui consiste à leur dire « s'il vous plaît, ne faites pas de coups d'État ». Nulle part en Afrique la présence des troupes américaines n'a atteint ses objectifs.



Exit l'AFRICOM. Tant que la politique américaine à l'égard de l'Afrique restera axée sur la lutte contre le terrorisme et sera mise en œuvre par des drones de l'AFRICOM qui n'ont de comptes à rendre à personne, il n'y aura jamais de partenariat stratégique durable avec des pays clés du continent…

Vingt ans plus tard, l'Afrique compte beaucoup plus de terrorisme et moins de gouvernements démocratiques. Ces deux éléments sont censés être des objectifs clés des États-Unis.

La chose la plus importante pour que les États-Unis aient un avenir productif en Afrique est de se débarrasser de la guerre mondiale contre le terrorisme. Abukar Arman, analyste géopolitique somalien et ancien diplomate, a déclaré au début de l'année que « tant que la politique américaine à l'égard de l'Afrique restera axée sur la lutte contre le terrorisme et sera mise en œuvre par des drones de l'AFRICOM qui n'ont de comptes à rendre à personne, il n'y aura jamais de partenariat stratégique durable avec des pays clés tels que la Somalie ». Il a raison de dire que les hommes qui dirigent la politique africaine des États-Unis et les machines qu'ils utilisent sont des drones et que ni l'un ni l'autre ne produit les résultats escomptés.

Le Sénat américain a montré qu'il avait l'intention de poursuivre la politique des zombies en votant en faveur du maintien au Niger et en exposant nos troupes à des niveaux de risque inacceptables sans pouvoir atteindre le moindre objectif. La seule voie sage à suivre est de mettre fin à notre guerre contre la terreur en Afrique et de s'engager avec les nations africaines comme de véritables partenaires dans le domaine du commerce et du développement.

***Brad Pearce** écrit The Wayward Rabbler sur Substack. Il vit dans l'est de l'État de Washington avec sa femme et sa fille. Brad s'intéresse principalement à la manière dont les récits des gouvernements et des médias façonnent la compréhension du monde par le public et génèrent un soutien à des politiques insensées et destructrices.

The Libertarian Institute 7 novembre 2023
Traduit par Brahim Madaci
Afrique Asie 14 novembre 2023

PAR CES MOTIFS

Après examen et sur les conclusions conformes du Ministère Public, le DISPOSITIF Tribunal au vœu de la loi, maintient le défaut requis et octroyé à l'audience contre la défenderesse pour faute de comparaître: pour le profit, accueille l'action du demandeur, le sieur Jean Borgella ANNA vu que cette demande est juste et fondée; admet le divorce des époux Jean Borgella ANNA. femme née Flomane PIERRE pour injures graves et publiques aux torts exclusifs de l'épouse; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux. Ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de Petit-Goâve, section Nord de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement: dit qu'un extrait sera publié dans l'un des colonnes d'un quotidien s'éditant à la capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers s'il y échet: commet le sieur Jean Fruisner MONICE, huissier de notre Tribunal pour la signification du présent jugement; compense les dépens, vu la qualité des parties.
RENDU PAR NOUS, Fritzner DUCLAIR, Doyen du Tribunal de Première Instance de Petit- Goâve en audience publique civile de divorce ce jourd'hui dix-neuf Juin deux mille vingt-trois (19 Juin 2023), en présence de Me Jean Fritz Patterson DORVAL., Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, assisté du sieur Christophe BONBON, Greffier du siège.-
IL EST ORDONNE à tous huissiers sur ce requis de mettre à exécution le présent jugement; aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux Civils d'y tenir la main; A tous Commandants et autres Officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis-
EN FOI DE QUOI, la minute du présent jugement est signée du Juge et du Greffier.
AINSI SIGNE à la minute: Fritzner DUCLAIR, Doyen et Christophe BONBON, Greffier.

Jean Dulsone NONCENT

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal statuant aux vœux de la loi, le représentant du Ministère public; Vu les dispositions de l'article 287 du code de procédure civile, octroie défaut contre les assignés Emmanuel Siméon et Marie Ruth Eustache Pierre n'ayant pas comparu ni personne pour eux, en dépit de l'assignation en date du dix-neuf avril deux mille vingt-et-un et de la sommation d'audience en date du six février deux mille vingt-trois. Pour le profit dudit défaut déclare Madame Dubois Jocelyne Pierre propriétaire de la propriété fonds et bâtisse sise à la rue Monseigneur Guilloux, ci-devant de l'Egalité, d'une superficie de soixante-quatre mètres carrés quatre décimètres carrés , bornée au Nord par Edgard Comeau au Sud par un passage commun de 1 mètre, sous cinq mètres de large lui donnant accès à la rue Monseigneur, à l'Est par les ayant droit de Germaine Hyppolite, à est par les avant droit de Madame Leveque Ricot imposée par la quittance CFP numéro 000002 pour l'exercice 2022 / 2023. Ordonne l'expulsion des lieux des assignés.
Condamne solidairement les assignés à verser à la requérante la somme de deux cent mille gourdes de dommages-intérêts. Accorde l'exécution provisoire, sans caution
Commet l'huissier Jean Gary Joseph pour la signification. Donné de Nous, Maudelair Bachelus, juge en audience publique et ordinaire du jeudi vingtième jour du mois de juillet de l'année deux mille vingt-trois An 220 de l'Indépendance, en présence de Romain Orange, Substitut-Commissaire du Gouvernement près de ce ressort, représentant du Ministère Public, assisté de Pierre Oussel Beauport, greffier en siège, ministère de Jean Garry Joseph, huissier immatricule au greffe dudit Tribunal
Il est ordonné...etc....
En foi de quoi....etc....

PAR CES MOTIFS

Le tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi, le ministère public entendu, maintient le défaut octroyé à l'audience du vingt et un juillet deux mille vingt-trois contre le sieur Dieusanord FELICIER. Au fond, admet le divorce des époux Dieusanord FELICIER pour faute de comparaître suivant l'article 287 du code de procédure civile. Au fond admet le divorce des époux Rose Marie SERVILIA pour injures graves et publique suivant l'article 217 du code civil, aux torts exclusifs de l'époux, Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre eux Ordonne à l'état civil de Port-au-Prince, section Est de transcrire dans les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera sera publié dans un quotidien s'editant à la capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers si le cas y échet. Compense les dépens Commets l'huissier Clerbrun FAURE de ce tribunal pour la signification de ce jugement.
AINSI JUGÉ ET PRONONCE PAR NOUS, Marie Rosie Dégand NICOLAS, Juge en audience civile publique et ordinaire du vendredi vingt et un juillet deux mille vingt-trois. An 219 de l'Indépendance, en présence du Substitut du Commissaire du Gouvernement. Mes Jean Claude Jean Antoine et Harry Jean Paul faisant office du Ministère Public, et avec l'assistance de Marie Yolande Zetrenne CADET Greffière du siège
IL EST ORDONNE.....ETC....
EN FOI DE QUOI....ETC....

AVIS DE PUBLICATION

Afin que nul n'en prétexte cause d'ignorance
En date du vingt-cinq janvier deux mille vingt-deux, le Tribunal de Première Instance de Saint-Marc a rendu le jugement par défaut en faveur du sieur Guilrens FRANCOIS contre sa femme née Yvanne SIMON, dont la teneur suit:
PAR CES CAUSES ET MOTIFS, le représentant du Ministère entendu dans son réquisitoire, délibérant au vœu de la loi, jugeant en ses attributions civiles de divorce; le Tribunal de Première Instance de Saint-Marc accueille favorablement l'action en divorce intentée par le sieur Guilrens FRANCOIS, procédant par son avocat contre la dame Yvanne SIMON pour injures graves et publiques. Ainsi, fait droit à la demande de la partie requérante; Ordonne la dissolution des liens matrimoniaux existant entre eux; Autorise la publication d'un extrait du jugement dans les colonnes d'un quotidien éditant à la Capitale; Renvoie les parties par devant l'Officier de l'Etat civil de Saint-Marc pour le surplus des formalités légales.
Prononcé par nous, Maitre Ricard ARISTILDE, Juge en audience civile ordinaire, ce mardi vingt-cinq janvier deux mille vingt-deux, en présence du Commissaire du gouvernement, Maître Arold ORDENA et avec l'assistance du Greffier du siège, Maitre Pascal TOUSSAINT, avocat. Commet l'huissier Bernio MOISE pour la signification de ce jugement.
IL EST ORDONNÉ...ETC....
EN FOI DE QUOI...ETC....
Me Junior LOUIS, Av

AVIS DE DIVORCE

Par ces Motifs, le Tribunal, sur les conclusions du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre la partie défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action, admet en conséquence le Divorce du sieur Rolès Bazile d'avec son épouse Mildred Jean, pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux, ordonne à l'officier de l'État Civil de la Commune de Cavaillon de transcrire sur les registres à ce destinés, la disposition du présent jugement, dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échait. Commet l'huissier Jean Octave de ce siège, pour la signification de ce Jugement. Compense les dépens. Ainsi jugé et prononcé par nous, Osmond CASTOR, av., Juge en audience civile et Publique en date du douze Mai deux mille vingt, en présence de Me Vanna MANE, substitute du Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du Greffier Jean Claude Novembre. Il est ordonné… En foi de quoi... ect. N.B. deuxième Publication. Port-au- Prince, le 18 Septembre 2023. Me Jean Claude Charles Avocat.

AVIS JUDICIAIRE

Par Ces Motifs, Le Tribunal après en avoir délibéré conformément à la loi, jugeant en ses attributions civiles et à charge d'Appel, ce Jugement par défaut, se déclare compétent pour connaitre l'action possessoire, maintient la Dame Marraine Jean sur sa possession de cet emplacement, fait injonction aux cités de ne plus mettre pieds sur la possession de la requérante, condamne les cités Ronald Jean, Wilfrid Valbrun, Esemelia Jean et Elirose Antoine à payer Vingt-quatre mille gourdes (24.000 Gdes) de dommages intérêts aux frais et dépens de la procédure. Donné de nous, Me Abias Jeune, av, juge de Paix suppléant de la Commune de Maissade, assisté de son Greffier du siège Me Anadin JORZE, à l'audience du 28 décembre deux mille Vingt- deux (2022), An 219ème de l'indépendance à dix heures du matin. Il est ordonné à tout huissier et agent de la force publique sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officers du Ministère Public, près les Tribunaux civiles d'y tenir la main forte à Tous commandants et autres officers de la force Publique d'y prêter la main lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi, la minute du présent Jugement est signée du juge et du Greffier. Ainsi signé: Me Abias JEUNE, Av, Juge de Paix Suppléant, Me Anadin JORZE, Greffier. NB - Première Publication. Hinche le 22 Septembre 2023. Me Walner Michel Avocat.

AVIS JUDICIAIRE

Par Ces motifs, le Tribunal, après en avoir délibéré au vœu de la loi, maintient le défaut octroyé à l'audience du jeudi dix-sept août deux mille vingt-trois (17 août 2023) contre la Mission Baptiste conservatrice d'Haïti, dit et déclare que l'opposition formée sur la possession du demandeur vidée avec les conséquences de droit, condamne la Mission Convention Baptiste d' Haïti à seulement à vingt-cinq mille gourdes (25.000.00 Gdes) à titre de dommages-intérêts. Commet l'huissier Raymond Lazard de ce Tribunal pour la signification de la présente sentence. Donné de nous Me Alphonse Eugène, Juge en audience ordinaire du Mardi vingt- neuf (29) Août de mille vingt-trois avec l'assistance de Madame Célanie G. Oscar, Greffière. Il est ordonné à tous Huissier sur ce requis de mettre le present jugement à exécution. Aux officiers du Ministère Public près des Tribunaux Civil d'y tenir la main, à tous Commandants et autres Officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du Juge et de la Greffière. Ainsi signé: Me Alphonse Eugène et Célanie G. Oscar. Fait à Hinche le 30 octobre 2023. Me Lerès Jean-Baptiste, Avocat. N.B- Première Publication.

PAR CES MOTIFS

Le tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi, le Ministère public entendu, fait droit au défaut sollicité en la forme contre le sieur Réginald Adrien Nestant pour faute de comparaitre conformément à l'article 287 du code procédure civile. Au fond, accueille l'action en divorce introduite par la dame Reginald Adrien Nestant née Marie Yolette Télémaque pour être juste et fondée. Admet le divorce des époux Réginald Adrien Nestant pour injures graves et publiques aux termes de l'article 217 du code civil aux torts exclusifs de l'époux.
Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les dits époux. Renvoie les parties par devant l'officier de l'état civil de la section Sud de Port-au-Prince pour la transcription, dans les registres à ce destinés du dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans un quotidien s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers si le cas y échet. Compense les dépens en raison de la qualité des parties. Commet l'huissier Clerbrun Faure de ce Tribunal pour la signification de ce jugement
Ainsi jugé et prononcé par nous Marie Rosie Dégant NICOLAS, Juge en audience civile publique et ordinaire du Vendredi Vingt trois Juin deux mille vingt trois, An 219ème de l'indépendance, en présence du Substitut Commissaire du Gouvernement. Mes Jean Claude Jean Antoine et Harry Jean Paul faisant office du Ministère public, et avec l'assistance du citoyen Homère RAYMOND,Greffier du siège
IL EST ORDONNE.....ETC....
EN FOI DE QUOI....ETC.....

En France comme au Proche-Orient, regarder en face la colonisation



Par Luc Michel

Le gouvernement a décidé cette semaine de commencer des fouilles archéologiques dans la commune de Rivesaltes, dans les Pyrénées-Orientales, pour tenter d'y localiser un probable cimetière harki perdu. En parallèle, deux historiens viennent de proposer la création d'un musée des colonisations. C'est l'occasion de nous pencher sur la question de la mémoire coloniale de la France.

«Le passé colonial est le dernier tabou de l'histoire de France des XIXe et XXe siècles»

Voilà le titre de la tribune publiée dans le journal Le Monde par les historiens Nicolas Bancel et Pascal Blanchard. Ils y plaident pour la création d'un musée des colonisations, tel qu'il en existe déjà dans de nombreux pays européens.

Et en effet, nous avons en France un musée des arts premiers, le Quai Branly. Nous avons un musée de l'immigration, le Palais de la Porte Dorée – où s'était pourtant tenu l'exposition coloniale de 1931, et son tristement célèbre zoo humain. Mais nous n'avons pas le moindre musée dédié spécifiquement aux colonisations, alors même que la France a été l'une des principales puissances coloniales de l'histoire.

Un tel musée permettrait enfin, sur la question coloniale, de créer un pont entre l'histoire et la mémoire. L'histoire du fait colonial est aujourd'hui bien établie. La période est étudiée par les historiennes et les historiens. Elle est enseignée au lycée – insuffisamment, peut-être, mais davantage aujourd'hui qu'hier.

La mémoire des colonisations, en revanche : voilà où se trouve le tabou. La mémoire, ce n'est pas la connaissance de l'histoire. La mémoire, c'est ce que nous choisissons, collectivement, de faire de notre histoire.

Un musée des colonisations serait justement le lieu pour assumer ce passé qui imprègne tant le présent. Pour le reconnaître dans ce qu'il a, tout à la fois, de dramatique et de complexe. Pour permettre une coexistence de tous les récits : le récit des descendants de colonisés issus de toutes les immigrations, celui des appelés du contingent, des ultramarins, mais aussi des harkis et des pieds-noirs. Et peut-être, enfin, bâtir une mémoire commune.

Sur les colonisations, notre mémoire est une chape de plomb

Il faut voir d'où nous partons : le président Sarkozy fustigeait la «repentance», et avait fait voter une loi pour qu'on insiste, dans les programmes scolaires, sur le «rôle positif de la colonisation».

C'est vrai qu'il y a eu quelques avancées sous la présidence d'Emmanuel Macron, notamment la reconnaissance de la responsabilité de l'État dans la mort de Maurice Audin, torturé et assassiné par l'armée française à Alger, en 1957.

Mais cela reste pour le moins timide. Alors qu'en février 2017, durant sa première campagne présidentielle, Emmanuel Macron avait parlé de la colonisation comme d'un crime contre l'humanité. Quoi que l'on pense de ce qualificatif, c'était, au moins, une manière d'ouvrir le débat. Le candidat Macron avait, à l'époque, fait marche arrière.

Le président Macron, depuis, n'a jamais osé rouvrir frontalement ce dossier. Pire : il vient d'inaugurer, à Villers-Cotterêts, la Cité internationale de la langue française. À cette occasion, il a prononcé la phrase suivante : «Tous les grands discours de décolonisation n'ont-il pas été pensés, écrits et dits en français ?»

D'accord, mais tous les autres ? Ceux qui ont été pensés, écrits et dits en arabe, en indonésien, en shikomori, en anglais ?

C'est la définition d'un tabou, sinon même d'un déni colonial !

Cette question est cruciale. La question coloniale affleure, aujourd'hui, derrière une grande partie des tensions qui divise notre société. Nicolas Bancel et Pascal Blanchard, les deux historiens auteurs de la tribune, rappellent par exemple que les discriminations subies par les Français issus de l'immigration – discriminations étayées par de nombreuses études, notamment celles du Défenseur des droits – découlent directement de représentations construites dans et par la colonisation.

La question de la colonisation dans le conflit israélo-palestinien

On pourrait même aller plus loin, en élargissant cette réflexion au conflit israélo-palestinien : qu'est-ce qui explique que la question palestinienne soit, en France, si sensible pour les hommes et les femmes issues de la colonisation ?

C'est ça la question ! Le moment que nous vivons est marqué par l'attentat du Hamas. Il est également marqué par la réplique israélienne, qui fait en ce moment même des milliers de morts à Gaza, là aussi des civils, dont de nombreux enfants.

Partout dans le monde, des hommes et des femmes épris de paix appellent au cessez-le-feu, et espèrent un retour à la normalité.

Mais qu'est-ce que c'est, exactement, que la normalité des relations israélo-palestiniennes ? De nombreux chercheurs spécialistes des relations Internationales l'ont rappelé ces dernières semaines – notamment Bertrand Badie ou Beligh Nabli : la normalité, c'est la colonisation, par Israël, des terres palestiniennes. Alain Dieckhoff, directeur de recherche au CNRS, rappelle qu'aujourd'hui, plus de 600 000 Israéliens sont installés en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, en pleine violation du droit international. L'ONU a voté 11 résolutions condamnant Israël pour occupation illégale et atteintes aux populations civiles.

Sans doute serait-il temps que la communauté internationale ouvre les yeux sur les réalités d'une colonisation qui se conjugue au présent, et qui se répercute dans notre débat national. Sans doute, aussi, serait-il temps, pour la France, d'oser enfin regarder en face son passé colonial.

Luc Michel's Transnational Action
8 Novembre 2023

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal jugement à charge d'appel et au nom de la République: dit et déclare que l'action intenté par les héritiers de feu Médor Pétion, représenté par André Laventure et Jean Laventure est fondé en fait et en droit: Maintient le défaut requis et octroyé

contre les cités Gesner Antoine et Rosalie Balan pour faute de comparaître à l'audience; ordonne la continuation de cette opération d'arpentage de deux carreaux de terre situées à Nan-Zorange, section communale de Layaille, commune de Savanette là où elle a été interrompue par les citées; condamne les cités Gesner Antoine et Rosalie Balant à dix milles de dommages intérêts et aux frais et dépens de la procédure en vertu des articles 1168-1169 du code civil et de l'article 56 du C.P.C; commet l'huissier Claireaux Clairziné du tribunal de paix de Savanette pour la signification du présent jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Jean-Jackson TOUSSAINT, juge de paix de la commune de Savanette en audience publique et civile du mardi vingt six juin deux mile dix-huit, An 215° de l'indépendance, assisté du citoyen Vaniel PETIT HOMME, greffier de siège.

Il est ordonné....etc....

En foi de quoi....etc...

Me Vaniel PETIT HOMME Greffier

PAR CES MOTIFS

Après l'examen, le Ministère public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce du sieur Joseph Davenel JEAN contre son épouse née Mirlande THERMIDOR pour infidélité et incompatibilité de caractère aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux. Ordonne à l'officier de l'état civil de la Commune de Cavaillon de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêt envers les tiers s'il y échet; commet l'huissier Jean Louis OCTAVE, pour la signification de ce jugement:

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Osmond CASTOR, Juge en audience civile et publique, en date du trente mai deux mille vingt-deux en présence de Me. Holitha JACQUET, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Jean Claude NOVEMBRE,

PAR CES MOTIFS

Après l'examen le Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée pour profit déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce de Claudy GUERCE, contre son épouse Frida VINCENT, pour incompatibilités de caractères: Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les dits époux: Ordonne l'officier de l'Etat Civil de Desdunes, Commune des Desdunes à transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peines de dommages intérêts envers les tiers s'il y échait commet l'huissier Murat Pierre pour la signification de ce jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous Me Gabnel François, juge en audience civile, ordinaire et publique en date de lundi vingt Juillet deux mille vingt, en présence de Me Grand Pierre Estimé Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du greffier Pascal Toussaint.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, Le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'Audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action. ADMET en conséquence le divorce de la dame née MYRLANDE D'HAITI, d'avec son époux JUDE MOROSE pour injures graves et publiques aux torts de l'époux. PRONONCE la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits Epoux: ORDONNE à l'officier de l'Etat Civil de Delmas, de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier AMOS JEANLUS de ce siège pour la signification de ce jugement; Compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous ANNIE FIGNOLE, Juge en Audience civile ordinaire et publique du jeudi trente Juillet deux mille vingt, en présence de Me JEAN RODEX/MEROVE Substitut du Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur MOZART TASSY, greffier du siège.

Il est ordonné ....etc....

En foi de quoi.....etc.....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après en avoir délibéré conformément à la loi; Maintient le défaut requis et octroyé à l'audience susdite; Se déclare compétent pour entendre l'affaire, résilie le bail liant les parties: Ordonne le déguerpissement des cités, accorde l'exécution provisoire sans caution nonobstant, appel, pourvoi en cassation, réserve le droit du requérant d'intenter telle action que de droit par devant l'instance compétente pour obtenir ses duş, sans préjudices aux dommages-intérêts y relatif, condamne les cités aux frais et dépens. Enfin, commet l'huissier Voyel CAIDOR pour signifier le présent jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Mag. Jean Bello DONISSAINT, Juge en siège à l'audience civile du vingt-six Juillet deux mille vingt-trois, à dix heures du matin, An 220ème de l'Indépendance, avec l'assistance de notre Greffier Ronald ARDAIN.

Il est ordonné ....etc....

En foi de quoi.....etc.....

PAR CES MOTIFS

Le tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi, le Ministère public entendu maintient le défaut octroyé à l'audience du vingt et un juillet deux mille vingt-trois contre la dame née Medina MASSINAT pour faute de comparaître suivant l'article 287 du code de procédure civile. Au fond, admet le divorce des époux Esai-Charles THELEMAQUE la femme née Medina MASSINAT pour injures graves et publiques suivant l'article 217 du code civil, aux torts exclusifs de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre eux. Ordonne à l'état civil de Port-au-Prince, section Sud de transcrire dans les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans un quotidien s'éditant à la capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers si le cas y échet. Compense les dépens; commet l'huissier Clerbrun FAURE de ce tribunal pour la signification de ce jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous. Marie Rosie Degrand Nicolas, Juge à l'audience ordinaire et publique du Vendredi Vingt-et-un Juillet deux mille Vingt trois. An 219ème de l'indépendance, en présence de Me Harry Jean Paul et Me Jean Claude Jean Antoine Substituts-Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance Marie Yolande Zetrenne Cadet, Greffier du siège

Il est ordonné....etc....

En foi de quoi...etc.....

PAR CES MOTIFS

Par ces motifs, le tribunal après en avoir délibéré au vu de la loi, le ministère public entendu maintient le défaut octroyé à l'audience du vingt et un juillet deux mille vingt-trois contre la dame née Nadia ALTIDOR pour faute de comparaitre suivant l'article 287 du code de procédure civile. Au fond, admet le divorce des époux Jean Louis MORENCY la femme née Nadia ALTIDOR pour injures graves et publiques suivant l'article 217 du code civil, aux torts exclusifs de l'époux Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre eux. Ordonne à l'état civil de Port-au- Prince, section Sud de transcrire dans les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans un quotidien s'éditant à la capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers si le cas y échet. Compense les dépens. Commet l'huissier Clerbrun FAURE de ce tribunal pour la signification de ce jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Marie Rosie Dégand NICOLAS, Juge en audience civile publique et ordinaire du vendredi vingt et un juillet deux mille vingt-trois, An 220° de l'Indépendance, en présence du Substitut Commissaire du Gouvernement, Mes Jean Claude Jean Antoine et Harry Jean Paul faisant office du Ministère Public, et avec l'assistance de Marie Yolande Zetrenne CADET Greffière du siège.

IL EST ORDONNE....ETC..

EN FOI DE QUOI.....ETC....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'Audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action; ADMET en conséquence le divorce du sieur JEAN BERGEMANE PAUL, d'avec son épouse née SANDRINE VERNAL pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. PRONONCE la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux: ORDONNE à l'officier de l'Etat Civil de la Section Est de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier EMMANUEL JEAN de ce siège pour la signification de ce jugement; Compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous NELSON CILIUS Juge en Audience civile ordinaire et publique du jeudi vingt neuf Juin deux mille vingt trois, en présence de Me LUCNAS ETIENNE Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur ZAPT TASSY, greffier du siège.

Il est ordonné....etc.....

En foi de quoi....etc…

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen et sur les conclusions du Ministère Public entendu maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action, admet en conséquence le divorce de la dame Christine LABADY d'avec son époux Alex CERIDOR pour injures graves et publiques; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux, ordonne à l'Officier de l'état Civil de Port-au-Prince, section Est de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement rendu dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; commet l'huissier Canal Gabriel de ce Tribunal pour la signification de ce jugement; compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Jean Ernst CINEAS, juge en audience civile et publique en date du neuf janvier deux mille vingt-trois, en présence de Me Dorilas DANIEL, substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier M Mozart TASSY.

Il est ordonné... etc...

En foi de quoi... etc....

Me, Jean Philippe

Officier d'Etat Civil

Suite de la page (7)



Clifford Apaid est l'un des « membres de l'équipe » de direction de Kafou Lespwa. Il pose ici dans l'une des usines de confection de sa famille en Haïti

de fondations et d'entreprises sociales haïtiennes appelée La Grande Fondation d'Haïti (GFH) ».

Le GFH « a joué un rôle de soutien clé dans Kafou Lespwa… une première initiative majeure visant à rassembler 50 Haïtiens influents représentant divers intérêts de la société civile, du secteur privé et du gouvernement de tout le spectre social et politique d'Haïti pour réfléchir sur son passé, explorer un terrain d'entente et s'engager à améliorer son avenir », explique le rapport.

Par conséquent, plutôt que de financer directement la création de Kafou Lespwa, l'USAID a « facilité » leur financement en jouant un rôle central dans la création du GFH. Le seul donateur répertorié par le GFH qui cite ouvertement son soutien à Kafou Lespwa est la Fondation SOGEBANK.

Désiré affirme que l'équipe de Kafou Lespwa a recherché ses propres bailleurs de fonds privés et que le GFH et l'USAID n'ont pas joué un rôle significatif. Mais le rapport de l'USAID dément ses affirmations, une divergence qu'elle n'a pas voulu aborder.

L'ancien directeur général de la SOGEBANK, Charles Clermont, est le co-fondateur de Kafou Lespwa avec Désiré. Clermont s'est exprimé au nom de Kafou Lespwa lors de la conférence NED précitée. Il reste associé à la SOGEBANK en tant que trésorier de SOGESOL, une filiale axée sur la microfinance pour les entrepreneurs haïtiens.

Désiré m'a expliqué que les fonds de Kafou Lespwa ont été collectés grâce aux contacts de son équipe, soulignant que leur crédibilité était la première raison du succès de leur collecte de fonds. Clermont n'a jamais été mentionné nommément.

Par ailleurs, Claude Apaid siège au Conseil d'Administration de SOGEBANK. Il est l'oncle de Clifford Apaid, un « membre de l'équipe » de Kafou Lespwa. L'empire commercial de la famille Apaid – Alpha Industries – est le plus grand opérateur d'ateliers clandestins en Haïti.

Kafou Lespwa est fondamentalement une opération de mise en réseau pour l'élite économique et politique d'Haïti, préfigurant peut-être le type d'OSC avec laquelle l'USAID « s'associe » dans son « Programme de renforcement de la société civile », que nous aborderons dans un instant.

La proximité de Kafou Lespwa avec un passé antidémocratique

Andy Apaid senior et junior ont tous deux joué un rôle actif dans la sape de la démocratie haïtienne. Lors du coup d'État de 1991 à 1994 contre Aristide, le père d'Apaid Jr., André Apaid, Sr., était « l'un des principaux lobbyistes aux États-Unis » pour la junte militaire. Auparavant, Apaid Sr. était « proche du dictateur « Baby Doc » Duvalier ». Andy Apaid Jr. aurait également financé les forces paramilitaires dirigées par le trafiquant de drogue condamné Guy Philippe. Dans une interview avec Peter Hallward, on a demandé à Philippe si Apaid et d'autres oligarques avaient subventionné son mouvement armé. En réponse, Philippe a répondu : « Oui, nous avons eu des réunions avec divers hommes d'affaires et ils nous ont aidés… Ils ont contribué environ 200 000 $ (US) pour acheter des armes et des munitions. »

Apaid Jr. fait partie de plusieurs oligarques haïtiens qui ont été sanctionnés par le gouvernement canadien pour avoir soutenu des gangs armés.

L'oligarque haïtien Sherif Abdallah était également vice-président du conseil d'administration de la SOGEBANK, jusqu'à sa démission après avoir été sanctionné par le gouvernement canadien en décembre 2022. Il possède l'une des principales compagnies d'assurance d'Haïti et aurait été un proche allié de l'ancien président Jovenel Moïse.

Les liens de Kafou Lespwa avec la SOGEBANK, Washington et l'élite politique et financière antidémocratique d'Haïti augurent mal de « l'orientation » et de la vision qu'elle pourrait avoir pour l'avenir d'Haïti.

Grâce à ce type de réseautage nuancé d'élites, on peut comprendre à quel point l'USAID est le bras ultime du « soft power » de la politique étrangère américaine. Comme l'a dit Stephen Lendmen, l'USAID est « un agent clé du projet impérial. Ses efforts visent à pacifier le pays, à créer un climat d'investissement sûr et à garantir que la plupart des bénéfices profitent aux intérêts américains. En effet, dans son article « USAID : Le visage humanitaire de l'exploitation coloniale », Amanda Yee écrit que pour « chaque dollar dépensé par l'USAID, moins d'un centime allait directement aux organisations, entreprises ou au gouvernement haïtien ».

Washington construit un réseau d'OSC haïtiennes grâce au « Programme de renforcement de la société civile » de l'USAID

Le retard du NED dans la publication de ses subventions aux OSC haïtiennes et aux groupes de défense des droits de l'homme peut être lié à une récente initiative de l'USAID en Haïti.

L'USAID a officiellement annoncé son « Programme de renforcement de la société civile » (CSSP) pour Haïti le 21 octobre 2022. Le programme a été officiellement lancé le 11 janvier 2023 au Cap Haïtien, en Haïti.

Ce programme fait partie de la première mise en œuvre de la deuxième phase du Plan stratégique décennal de Washington pour Haïti. Le Plan stratégique décennal pour Haïti décrit la stratégie mondiale de Washington en matière de fragilité pour Haïti.

Dans la première phase, le gouvernement américain présente un plan visant à « impliquer et mobiliser les partenaires de la société civile haïtienne et de la Police nationale haïtienne (PNH) pour informer et mettre en œuvre des programmes visant à renforcer la sécurité des citoyens et l'État de droit ».

L'approbation par le Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU) d'une mission d'un an de « soutien multinational à la sécurité » (MSS) non-ONU en Haïti signifie que la première phase est en marche.

L'USAID a expliqué dans un récent communiqué de presse que l'objectif du CSSP est de « renforcer la capacité des organisations de la société civile haïtienne, y compris les organisations confessionnelles, les groupes locaux et ceux qui travaillent avec la diaspora qui sont enregistrés et opèrent en Haïti ». Le communiqué de presse a souligné que les OSC qui participeront seront « mieux équipées pour développer, mettre en œuvre et suivre leur plaidoyer ».



Le chargé d'affaires américain Eric Stromayer s'exprimant lors du lancement du « Programme de renforcement de la société civile » (CSSP) de l'USAID à Port-au-Prince, Haïti, le 16 février 2023.

Le communiqué de presse explique qu'« il existe un besoin crucial » pour les OSC haïtiennes de collaborer et « d'étendre leur impact » et « leur influence sur les politiques publiques et la prise de décision ».

L'un des principaux objectifs du CSSP est de « soutenir des relations de travail productives entre les organisations de la société civile et les acteurs du développement, y compris, mais sans s'y limiter, les gouvernements locaux/centraux, le secteur privé et les principaux donateurs ».

Les objectifs déclarés du CSSP en Haïti recoupent le rôle traditionnel du NED qui consiste à financer les OSC en Haïti qui soutiennent la politique américaine.

L'USAID compte désormais 250 OSC haïtiennes « partenaires » anonymes dans le cadre du programme CSSP. Avec le CSSP, le gouvernement américain vise à développer son réseau d'OSC conformes aux intérêts américains.

La nécessité cruciale d'identifier les organisations financées par la NED et l'USAID en Haïti

Il est crucial que les noms des 250 OSC financées par l'USAID dans le cadre du CSSP soient révélés, ainsi que ceux des OSC et des groupes dits de « droits de l'homme » qui reçoivent actuellement un financement du NED. Ils auront inévitablement un rôle à jouer dans le soutien à l'occupation américaine d'Haïti et au gouvernement de transition qu'il nommera.

Les phases un et deux du « Plan stratégique 0 an pour Haïti » représentent une quasi-prise de contrôle d'Haïti, si Washington obtient ce qu'il veut. Haïti deviendrait effectivement une colonie américaine comme elle l'était de 1915 à 1934 lorsque les Marines américains l'occupèrent.

Un certain nombre d'OSC haïtiennes et de groupes de « droits de l'homme » guidés et financés par l'USAID et la NED soutiendront inévitablement la politique étrangère américaine en Haïti. Cela créera une façade de « consensus » haïtien (c'est-à-dire de respect) avec la domination américaine sur Haïti.

Beaucoup de ces OSC et groupes de « droits de l'homme » fourniront des porte-parole et des dirigeants qui pourront consciencieusement répéter les points de discussion de l'USAID et du Département d'État. L'USAID, à travers son « plan de communication stratégique », peut « garantir que les efforts financés par le gouvernement américain soient efficacement amplifiés dans tout le pays » grâce à son réseau de plus de 250 OSC et groupes de « défense des droits de l'homme ».

Il reste à voir si les Haïtiens et leurs alliés à l'étranger peuvent contrecarrer l'inévitable déluge de propagande de la NED et des OSC et des groupes de « droits de l'homme » financés par l'USAID. Le fait que certains alliés traditionnels d'Haïti se soient retrouvés à répéter les arguments de ces OSC soutenues par Washington montre à quel point Washington a été capable, jusqu'à présent, de contrôler le discours en Haïti. Le gouvernement américain ne finance pas les organisations qui promeuvent des opinions et des discours contraires à leurs intérêts en matière de politique étrangère.

*Travis Ross est un enseignant basé à Montréal, Québec. Il est également co-éditeur du Projet d'information Canada-Haïti sur canada-haiti.ca. Travis a écrit pour Haïti Liberté, Black Agenda Report, The Canada Files, TruthOut et rabble.ca. Il peut être contacté sur Twitter.

États-Unis : Des milliers d'Américains manifestent à New York en soutien à la Palestine



Des milliers de personnes sont descendues dans les rues de New York pour exprimer leur soutien à la Palestine et condamner le massacre de la population de Gaza par la barbarie israélienne.

Des milliers d'étudiants venus de toute la ville américaine de New York, accompagnés d'enseignants, ont quitté leurs salles de classe jeudi 9 novembre 2023 pour soutenir les Palestiniens. La manifestation aurait bloqué la circulation à Manhattan aux heures de pointe.

Dans l'après-midi du même jour, un grand nombre de journalistes, reporters et écrivains se sont rassemblés devant les bureaux du journal The New York Times à New York, condamnant la couverture médiatique biaisée du média sur le régime d'occupation israélien.

Les photos montrent le mot « mensonges » peint sur les portes du siège du journal. Les manifestants sont restés debout pendant plus d'une heure sur le site, lisant les noms de milliers de Palestiniens tués à Gaza, dont au moins 36 journalistes dont la mort a été confirmée depuis le début de la guerre le 7 octobre.

Les éditions dispersées et indignées d'un faux journal – « The New York War Crimes » – accusaient les médias de « complicité de blanchiment du génocide » et demandaient au comité de rédaction du New York Times de soutenir publiquement un cessez-le-feu dans la guerre dans la bande de Gaza.

L'administration Biden a été critiquée aux États-Unis et à l'extérieur pour avoir fourni plusieurs tonnes d'armes mortelles à Israël au milieu de l'offensive génocidaire israélienne sur Gaza et également pour avoir bloqué les efforts internationaux visant à déclarer un cessez-le-feu.

Les attaques incessantes d'Israël contre Gaza, qui se poursuivent depuis plus d'un mois, ont coûté la vie à plus de 10 800 civils.

HispanTV 10 novembre 2023

Bangladesh : Les travailleurs de l'industrie textile manifestent pour des améliorations salariales



Les travailleurs du textile de diverses régions du Bangladesh sont descendus dans la rue luttant pour une augmentation appropriée du salaire minimum de base.

La Première ministre du pays, qui fait simultanément face à une nouvelle vague de manifestations de l'opposition exigeant sa démission, a exhorté les travailleurs à retourner dans leurs ateliers.

Les travailleurs du secteur de l'habillement sont descendus dans la rue ce jeudi dans différentes régions du Bangladesh, l'un des plus grands exportateurs de vêtements au monde, pour rejeter l'augmentation des salaires fixée par le gouvernement, rapporte Reuters.

Au cours de cette nouvelle journée de protestation, qui se poursuit depuis fin octobre, il y a eu des moments de tension entre la police et les manifestants, qui réclament un salaire double de celui offert par l'exécutif, jetant des pierres sur les unités de la police et vandalisant des ateliers dans la ville de Gazipur, considéré comme le centre du vêtement. De même, la vague de mécontentement populaire a conduit à la fermeture de près de 40 usines à travers le pays.

Au fil des jours, des affrontements ont eu lieu entre les fidèles et les forces de sécurité. Ainsi, le 30 octobre, au moins deux personnes sont mortes et 40 autres ont été blessées lors d'émeutes massives à Gazipur, ainsi que dans les villes d'Ashulia et de Savar, rapporte le journal local The Business Standard.

L'avertissement du Premier ministre

Face aux protestations, le Premier ministre du pays, Sheikh Hasina, a exhorté les travailleurs du vêtement à retourner dans leurs ateliers selon les nouvelles conditions du salaire minimum. De même, il a indiqué que l'augmentation des salaires, la première en cinq ans, est de 56%, de sorte que le salaire minimum sera de 12 500 takas bangladais (environ 114 dollars) et sera appliqué à partir du 1er décembre. Dans ce contexte, il a également fait valoir que les salaires des fonctionnaires n'ont été augmentés que de 5%, détaille le journal local Prothom Alo.

Hasina a lancé un avertissement aux manifestants, déclarant que « s'ils décident de descendre dans la rue sous l'influence de quelqu'un, ils seront tués par ceux qui les incitent ». « Ce sont eux qui créeront une situation dans laquelle les travailleurs pourront perdre leur emploi et devoir retourner dans leurs villes », a-t-il déclaré.

Une nouvelle vague de protestations

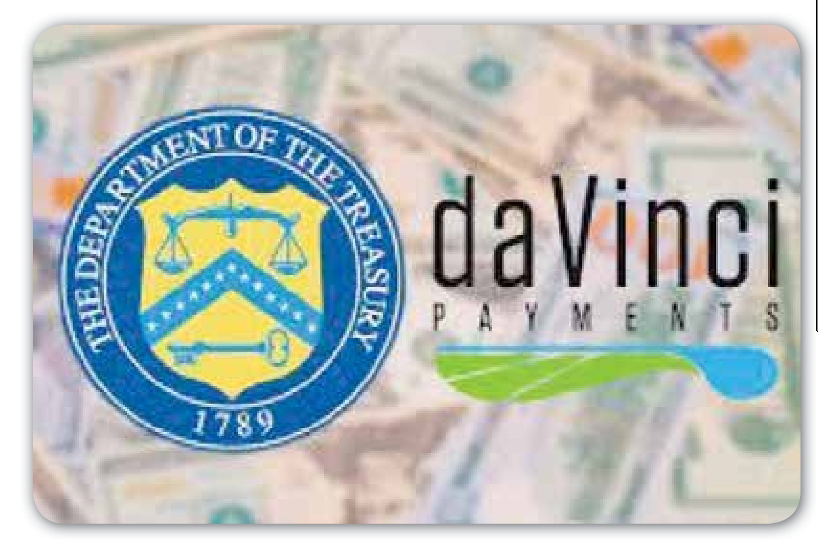
Les concentrations dans le secteur de l'habillement, qui a généré plus de 46,99 milliards de dollars d'exportations au cours de l'exercice 2023, coïncident avec une autre vague de violentes manifestations antigouvernementales, menées par le Parti nationaliste du Bangladesh (BNP) d'opposition et d'autres forces politiques du pays.

Les groupes exigent la démission du Premier ministre, qu'ils qualifient de « dictateur », ainsi que la tenue d'élections propres avant les prochaines élections générales, prévues en janvier prochain, sous l'administration d'un gouvernement intérimaire.

Ce même jour, le BNP et ses alliés ont exhorté la population à continuer de bloquer les routes ferroviaires et maritimes, ainsi que les routes carrossables, afin de continuer à faire pression sur l'exécutif de Hasina. Ce blocus a également donné lieu à une vague d'incendies criminels de bus et de camions par les manifestants.

RT 10 novembre 2023

Les États-Unis donnent une amende de 200 000 $ à une entreprise qui a payé avec des cartes à Cuba



Le Bureau de Contrôle Actif Etranger (OFAC) du gouvernement des États-Unis est arrivé à un accord avec l'entreprise financière Da Vinci pour qu'elle paye une amende de 206 213 $ pour « violation des multiples programmes de sanctions » de Washington contre Cuba et trois autres pays.

Da Vinci payments, une entreprise de service financier et de paiement qui a son siège à Buffalo Grove, Illinois, a accepté de payer la somme à cause de son éventuelle responsabilité civile pour 12 391 violations apparentes des sanctions de l'OFAC envers Cuba, la Crimée, l'Iran et la Syrie, des territoires avec lesquels les transactions financières depuis les États-Unis sont contrôlées.

Selon le conseil économique et commercial Cuba–États-Unis, la résolution de l'entité fédérale note que, entre le 15 novembre 2017 et le 27 juillet 2022, l'entreprise qui administre des programmes de cartes de récompense prépayées a permis de les utiliser à des personnes résidents, apparemment dans des juridictions sanctionné par Washington.

Selon l'analyste du conseil, le montant de l'accord montre que l'OFAC a déterminé que la conduite de Da Vinci n'a pas été atroce et a été révélée volontairement. »

Selon la résolution, Da Vinci offre des programmes de carte de récompenses en paiement digital ou physique à travers une plate-forme en ligne à des corporations sans but lucratif et à des clients gouvernementaux, ce qui permet à ceux-ci d'émettre des cartes de paiement pour certains destinataires, généralement pour encourager leur fidélité, comme prix ou comme promotion pour des employés, des clients et d'autres bénéficiaires.

Ainsi, les clients de Da Vinci ont financé les programmes de carte à travers une banque émettrice tandis que l'entreprise fournissait les cartes prépayées digitales ou physiques. Mais les utilisateurs ne peuvent entrer une adresse dans une juridiction sanctionnée par les États-Unis.

Cependant, entre mars 2020 et février 2022, au cours d'une révision et ensuite d'une investigation, Da Vinci a découvert qu'en 12 378 occasions, il avait fourni des cartes prépayées à des usagers avec des adresses associées à Cuba, à l'Iran, à la Syrie et à la Crimée.

Depuis que Da Vinci a commencé à empêcher les adresses IP associées à ces juridictions d'accéder à sa plate-forme, la compagnie a découvert, qu'elle avait fourni des cartes prépayées à 13 destinataires qui utilisaient une adresse de courrier électronique avec des noms de domaines associés à des pays sanctionnés pendant le processus d'échange ou qui apparemment résidaient là-bas.

La somme totale échangée par Da Vinci pendant cette période a été de 549 134 089 $.

Cubadebate
Traduction Françoise Lopez
Bolivar infos 8 Novembre 2023

Le montant de l'aide à l'Ukraine par la France révélé

La France a fourni une aide militaire à l'Ukraine d'un montant de 3,2 milliards d'euros.

«Le soutien militaire de la France à Kiev s'élève à 3,2 milliards d'euros, selon des députés devant l'Assemblée nationale», a fait savoir Le Monde. «Au total, la participation financière valorisée de la France à l'Ukraine sur le plan militaire est de 3,2 milliards d'euros», a annoncé le député des Bouches-du-Rhône Lionel Royer-Perreaut (Renaissance), co-rapporteur d'une mission d'information sur le bilan du soutien militaire français à l'Ukraine.

La France a financé le coût des équipements militaires cédés à l'Ukraine qui s'élève à 1,7 milliard d'euros, en tenant compte de leur coût de remplacement. À cela s'ajoute le coût des formations dispensées par les militaires français à 7000 soldats ukrainiens pour 300 millions d'euros et la contribution de la France à la Facilité européenne pour la paix (FEP) «en ce qu'elle est ciblée sur l'Ukraine» pour 1 milliard d'euros. Le rapport rajoute les 200 millions d'euros pour le fonds de soutien à l'Ukraine.

«Ce montant est un montant brut» qui «va de plus s'étaler dans le temps» en raison du «remplacement des matériels cédés à l'Ukraine» qui «se poursuivra jusqu'en 2027», selon le quotidien français citant le député Royer-Perreaut.



Le Monde rappelle que l'Institut Kiel pour l'économie mondiale, situé en Allemagne, avait estimé l'aide militaire du gouvernement français à l'Ukraine jusqu'en septembre 2023 à 533 millions d'euros, plaçant la France à la quinzième place du classement des donateurs.

Observateur Continental
9 Novembre 2023



Post CLASSIFIED ADS online for FREE at Haitiliberte.com

FINANCE

LOW COST HEALTH COVERAGE. Government subsidies available for families earning $111,000 or less a year. See if you qualify. Call for your free quote! 1-877-550-1238

HEALTH

HEARING AIDS!! High-quality rechargeable, powerful Audien hearing aids priced 90% less than competitors. Tiny and NEARLY INVISIBLE! 45-day money back guarantee! 855-598-5898

HEALTH

MEDICARE PLANS HAVE CHANGED!!! Make sure your plan will meets your needs in 2024. Our licensed agents can review the changes, address your needs and make sure you aren't overpaying! For a free quote, Call now! 1-866-766-2316

HEALTH

VIAGRA and CIALIS USERS! 50 Pills SPECIAL $99.00 FREE Shipping! 100% guaranteed. CALL NOW! 855-413-9574

HEALTH

ATTENTION OXYGEN THERAPY USERS! Discover Oxygen Therapy That Moves with You with Inogen Portable Oxygen Concentrators. FREE information kit. Call 888-514-3044

HELP WANTED

Haïti Liberté is looking to hire a Wordpress specialist (or someone willing to be trained) with a working knowledge of French, Kreyòl, and English and a sense of design to help with the regular update and maintenance of its website. Send résumés to: editor@haitiliberte.com; or call 718-421-0162

HELP WANTED

Driver with a vehicle needed for Wednesday newspaper deliveries. Routes available in New York & Miami. Call 718-421-0162.

HOME IMPROVEMENT

AGING ROOF? NEW HOMEOWNER? STORM DAMAGE? You need a local expert provider that proudly stands behind their work. Fast, free estimate. Financing available. Call 1-888-920-9937

HOME IMPROVEMENT

BATH & SHOWER UPDATES in as little as ONE DAY! Affordable prices - No payments for 18 months! Lifetime warranty & professional installs. Senior & Military Discounts available. Call: 866-393-3636

MISCELLANEOUS

Happy Jack® Liquiavict 2x® is recognized safe & effective against hook & round worms by the USCVM. Double strength, 3 year stability. At Tractor Supply® (www.happyjackinc.com)

MISCELLANEOUS

DIRECTV Sports Pack - 3 Months on Us! Watch pro and college sports LIVE. Plus over 40 regional and specialty networks included. NFL, College Football, MLB, NBA, NHL, Golf and more. Some restrictions apply. Call DIRECTV 1-888-534-6918

TRAVEL SERVICES

SAVE ON YOUR TRAVEL PLANS! Up to 75% More than 500 AIRLINES and 300,000 HOTELS across the world. Let us do the research for you for FREE!
Call: 877 988 7277.

De Gaza et de Cuba, ils demandent : Êtes-vous humains comme nous ?

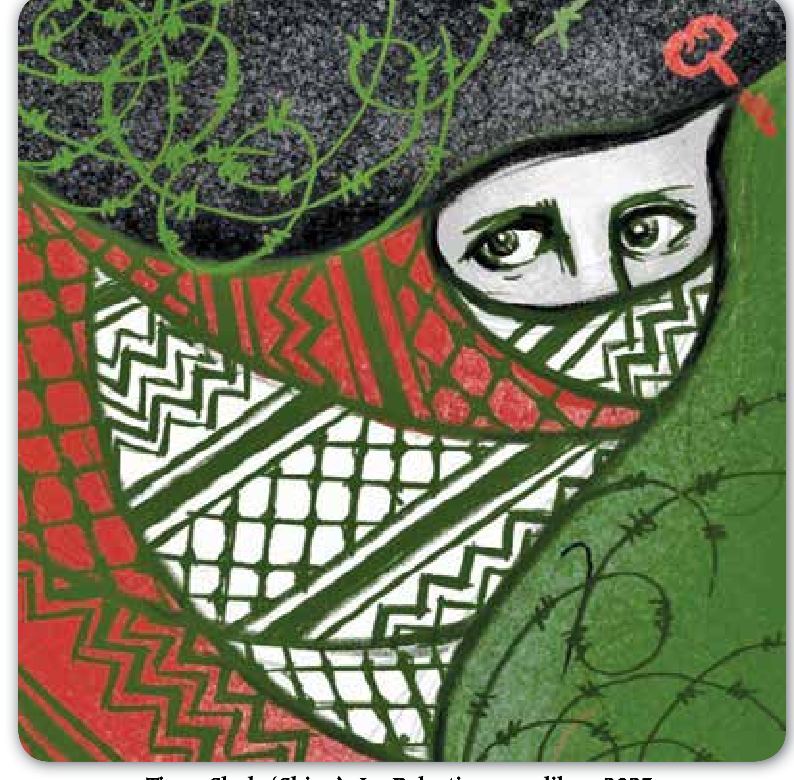
Suite de la page (20)
politique du blocus.

Bien que le blocus ait coûté à la Révolution cubaine des centaines de milliards de dollars depuis 1960, il n'a pas pu empêcher la révolution de renforcer la dignité du peuple. Par exemple, la Banque mondiale a rapporté qu'en 2020, malgré le blocus sévère et la pandémie de COVID-19, le gouvernement cubain a consacré 11,5 % de son produit intérieur brut à l'éducation, tandis que les États-Unis en ont dépensé 5,4 %. Non seulement toutes les écoles sont gratuites pour les enfants cubains, mais tous les enfants cubains reçoivent des repas à l'école et reçoivent leur uniforme. De même, l'enseignement médical est gratuit à Cuba, ce qui se traduit par un ratio médecin/patient élevé de 8,4 médecins et 7,1 infirmières pour 1 000 Cubains. Lors de l'Assemblée générale des Nations Unies, le ministre cubain des Affaires étrangères, Bruno Rodríguez Parrilla, a déclaré que « l'attention portée à l'être humain a été et continuera d'être la priorité du gouvernement cubain ». Le blocus est peut-être une « guerre économique », a-t-il dit, mais la Révolution cubaine – qui fait face à ce « siège économique » depuis des décennies – ne fléchira pas. Elle tiendra bon.

Le blocus est cruel. Le ministre des Affaires étrangères Rodríguez Parrilla a donné quelques exemples de cette cruauté, comme lorsque le gouvernement étasunien a empêché Cuba d'importer des ventilateurs pulmonaires et de l'oxygène médical (y compris en provenance d'autres pays d'Amérique latine). En réponse, les scientifiques et ingénieurs cubains ont développé leurs propres respirateurs, tout comme ils ont produit leurs propres vaccins contre le COVID-19. Selon M. Rodríguez Parrilla, pendant la pandémie, le gouvernement étasunien a offert des exemptions humanitaires à d'autres pays mais les a refusées à Cuba. Il a encore dit que « La réalité est que le gouvernement étasunien a utilisé de manière opportuniste le COVID-19 comme un allié dans sa politique hostile à l'égard de Cuba ».




Raúl Martínez (Cuba), Rosas y Estrellas (« Roses et étoiles »), 1972



Tings Chak (Chine), La Palestine sera libre, 2023

Darwish demande aux soldats israéliens s'ils sont capables de considérer les Palestiniens comme des êtres humains. La même question devrait être posée aux fonctionnaires du gouvernement américain qui encouragent et poursuivent le blocus de Cuba : considèrent-ils les Cubains comme des êtres humains ?

En juin de cette année, le Marché de la poésie de Paris a invité la poétesse cubaine Nancy Morejón à en être la présidente d'honneur pour 2023. Juste avant l'événement, les organisateurs du festival de poésie ont annulé l'attribution de la présidence d'honneur, affirmant qu'ils répondaient à des « pressions » et à des « rumeurs ». Le ministère cubain des Affaires étrangères a condamné cette annulation faisant partie du « siège de la haine fasciste contre la culture cubaine », une autre sorte de blocus. Voici le Réquiem para la mano izquierda (« Requiem pour la main gauche ») de Nancy Morejón, comme s'il conversait avec l'humanité de la poésie de Darwish et avec les rythmes de la musicienne cubaine Marta Valdés (à qui ce poème est dédié) :

Sur une carte, tu pourrais tracer
toutes les lignes
Horizontales, verticales, diagonales
Du méridien de Greenwich
jusqu'au golfe du Mexique
Qui plus ou moins
Appartient à notre idiosyncrasie
Il y a aussi de grandes, grandes, grandes cartes
dans ton imaginaire
et d'infinis globes terrestres,
Marta
Mais aujourd'hui, je soupçonne
que sur une toute petite carte
Une carte minuscule
Esquissée sur une feuille de cahier d'écolier
Toute l'histoire pourrait tenir
Toute.
Chaleureusement,

The Tricontinental.org
8 novembre 2023
Traduction Chris & Dine
Israël rafles Palestine, 10 novembre 2023
Arrêt sur info — 11 novembre 2023

De Gaza et de Cuba, ils demandent : Êtes-vous humains comme nous ?



Rachid Koraichi (Algérie), Une assiette, tirée de Une nation en exil, v. 1981

Par Vijay Prashad



Laila Shawa (Palestine), Target 2009, 2009



Belkis Ayón (Cuba), La cena ('The Supper'), 1991

Plus de 10 000 Palestiniens ont été tués par les forces armées israéliennes à Gaza depuis le 7 octobre, dont près de la moitié des enfants, selon le dernier rapport du porte-parole du ministère de la Santé de Gaza, Dr Ashraf Al-Qudra. Plus de 25 000 autres ont été blessés et des milliers sont encore ensevelis sous les décombres. Pendant ce temps, les chars israéliens ont commencé à encercler la ville de Gaza, qui comptait 600 000 habitants il y a un mois mais dont les quartiers sont désormais largement vacants en raison de la fuite désespérée de ses habitants vers les abris du sud de Gaza et de l'assassinat par Israël de milliers de civils palestiniens dans leurs maisons. Israël a isolé la ville et a commencé à l'envahir, allant de porte en porte, et faisant passer la terreur de l'occupation du ciel à la rue. Ceux qui, chez eux, attendent d'être attaqués pourraient murmurer le poème de Mahmoud Darwish (1941-2008), adressé au soldat israélien prêt à enfoncer la porte d'une maison palestinienne :

Toi, qui te tiens sur le pas de notre porte, entre et viens boire le café arabe avec nous
(tu pourras sentir que, comme nous, tu es humain)
Toi, qui te tiens sur le pas de notre porte, sors de nos matins
et nous serons assurés d'être
des humains comme toi

Lorsque les soldats israéliens iront de porte en porte, il n'y aura pas de temps pour un café, non seulement parce qu'il n'y a plus ni café ni eau, mais aussi parce qu'on a dit aux soldats israéliens que les Palestiniens ne sont pas humains. On leur a dit que les Palestiniens sont des terroristes et des animaux. Aux yeux des forces d'occupation, les Palestiniens ne méritent que d'être agressés, abattus, massacrés et éradiqués. La soif de génocide et de nettoyage ethnique a imprégné les déclarations des hauts responsables israéliens et influencé leur conduite dans cette guerre. L'évocation des victimes civiles est balayée d'un revers de main, tout comme les appels au cessez-le-feu. Le porte-parole du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), James Elder, a déclaré à propos de cette situation : « Gaza est devenue un cimetière pour des milliers d'enfants. C'est un enfer pour tout les autres ».

Même lorsque de hauts responsables américains parlent d'une « pause humanitaire », ils continuent à trouver des milliards de dollars et des armements supplémentaires pour l'armée israélienne. Cette idée de « pause humanitaire » est un jargon juridique qui ne veut rien dire pour la survie des Gazaouis : la pause mettrait fin aux bombardements pendant une courte période, peut-être quelques heures seulement, afin de permettre aux blessés d'être évacués et à l'aide d'entrer dans la ville de Gaza, avant de donner le feu vert aux Israéliens pour reprendre leurs bombardements meurtriers. Jusqu'à présent, Israël a largué sur Gaza un tonnage d'explosifs supérieur au poids combiné des deux bombes larguées sur Hiroshima et Nagasaki en 1945.

Le refus d'un cessez-le-feu et de la possibilité de pourparlers politiques sous l'égide de l'ONU n'est pas une politique que les États-Unis réservent à la seule Palestine ; c'est de cette même politique que les États-Unis, avec leurs partenaires de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), n'ont pas voulu démordre en l'Ukraine. Un nouveau projet de loi de dépenses supplémentaires d'un montant de 105 milliards de dollars (en plus du budget militaire – probablement sous-estimé – de 858 milliards de dollars pour 2023) comprend 61,4 milliards de dollars pour la guerre acharnée en Ukraine et 14,1 milliards pour le génocide israélien des Palestiniens. Bien que des pourparlers de paix se soient ouverts entre les autorités ukrainiennes et russes en Biélorussie et en Turquie quelques jours après l'entrée des troupes russes en Ukraine, ces pourparlers ont été précipitamment sabordés par l'OTAN, alimentant ainsi le conflit qui a conduit, jusqu'à présent, à la mort de près de 10 000 civils. Le nombre de civils tués en Ukraine en un an et huit mois de conflit a déjà été dépassé par celui des civils tués en Palestine en seulement quatre semaines.

Ce n'est pas une coïncidence si ces trois pays – les États-Unis, l'Ukraine et Israël – sont les seuls cette année à ne pas avoir voté en faveur de la résolution annuelle de l'Assemblée générale des Nations Unies visant à mettre fin à l'embargo américain sur Cuba, qui dure depuis six décennies (il a été imposé officiellement par le président étasunien John F. Kennedy le 3 février 1962, mais a commencé en 1960). Les États-Unis ont imposé ce blocus non seulement à Cuba en tant que pays, mais également à la Révolution cubaine en tant que processus. Lorsque la Révolution cubaine de 1959 a déclaré avec insistance qu'elle défendrait la souveraineté du territoire cubain et ferait progresser la dignité du peuple cubain, les États-Unis y ont vu une menace non seulement pour leurs intérêts criminels sur l'île, mais aussi pour leur capacité à maintenir leur emprise sur les affaires mondiales, que la contagion potentielle du processus révolutionnaire menaçait de briser. Si Cuba pouvait s'en tirer en s'occupant de son propre peuple – et même en étendant sa solidarité à d'autres qui luttent pour leur droit à faire de même – plutôt que se soumettre aux exigences des sociétés transnationales appartenant aux USA, alors d'autres pays pourraient bien adopter une attitude similaire. C'est cette peur de la souveraineté qui a déclenché la

suite à la page(19)

HOMMAGE À NOTRE CAMARADE JEAN LESLY VALLON

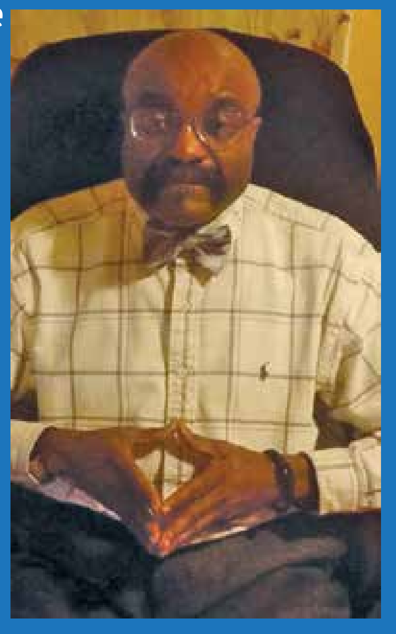
Le mercredi 8 novembre 2023, le professeur retraité **Jean Lesly Vallon**, membre du Club des Amis d'Haïti Liberté nous a quittés.

Ses funérailles auront lieu **le samedi 18 novembre 2023** à Miami Florida.

***

À Brooklyn, New York : Un hommage lui sera rendu

En ce 18 novembre, jour Anniversaire de la bataille de Vertières
Ses amis, ses proches et camarades sont invités
Au Local du journal Haïti Liberté
1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210
De 6:00 PM à 12:00 AM
Témoignages, Chants patriotiques pour saluer sa mémoire



Lesly n'est plus, mais son combat sera présent avec nous à travers un documentaire !
Condoléances à ses enfants et à sa famille éplorée !